Discours historique sur l'utilité de la vaccination suivi d'une instruction sur le même objet.

Contributors

Buniva, Michele Francesco, 1761-1834. Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library

Publication/Creation

Turin : De l'Imprimerie départmentale, 1804.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/jr5vn4sp

License and attribution

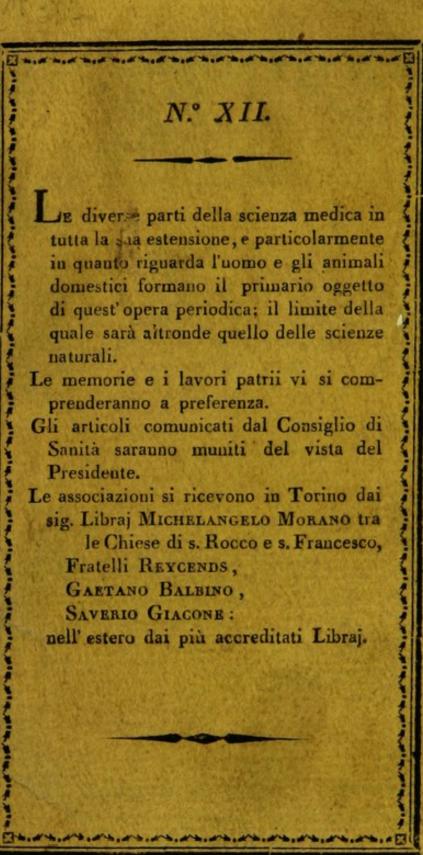
This material has been provided by This material has been provided by the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Harvey Cushing/John Hay Whitney Medical Library at Yale University. where the originals may be consulted.

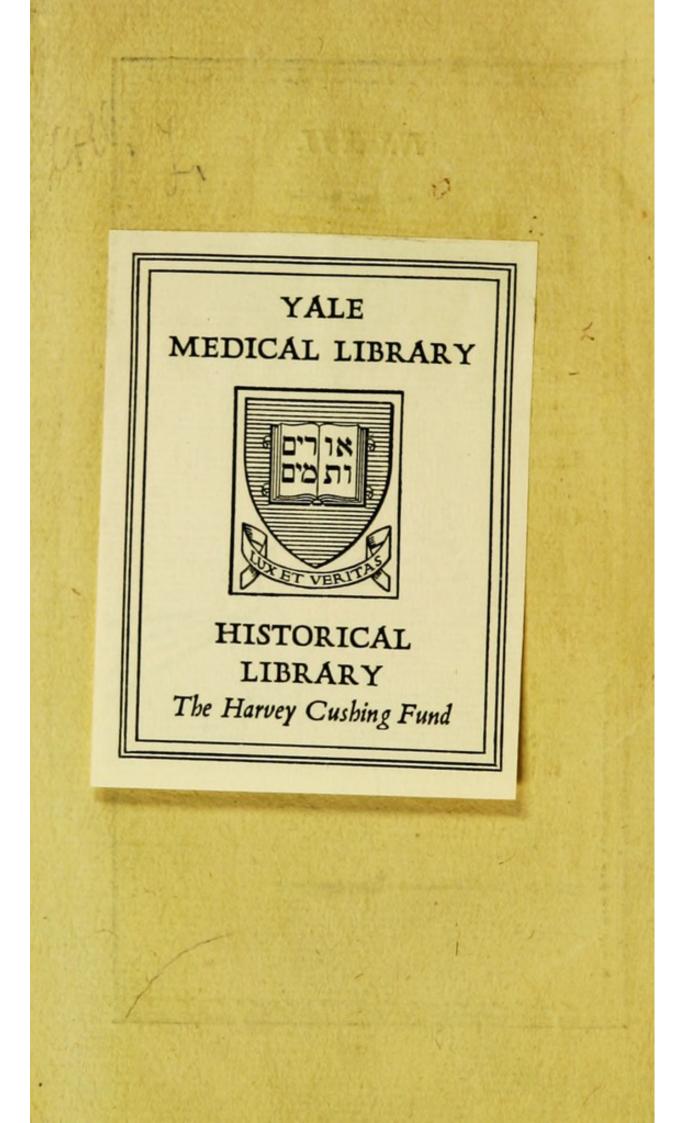
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org





DISCOURS

HISTORIQUE

- SUR

L'UTILITÉ DE LA VACCINATION

SUIVI

D'UNE INSTRUCTION SUR LE MÉME OBJET,

Prononcé le 13 messidor à l'occasion de la séance de l'ouverture des travaux du Comité central des Promoteurs de la vaccination dans le département du Pô,

PAR

MICHEL BUNIVA,

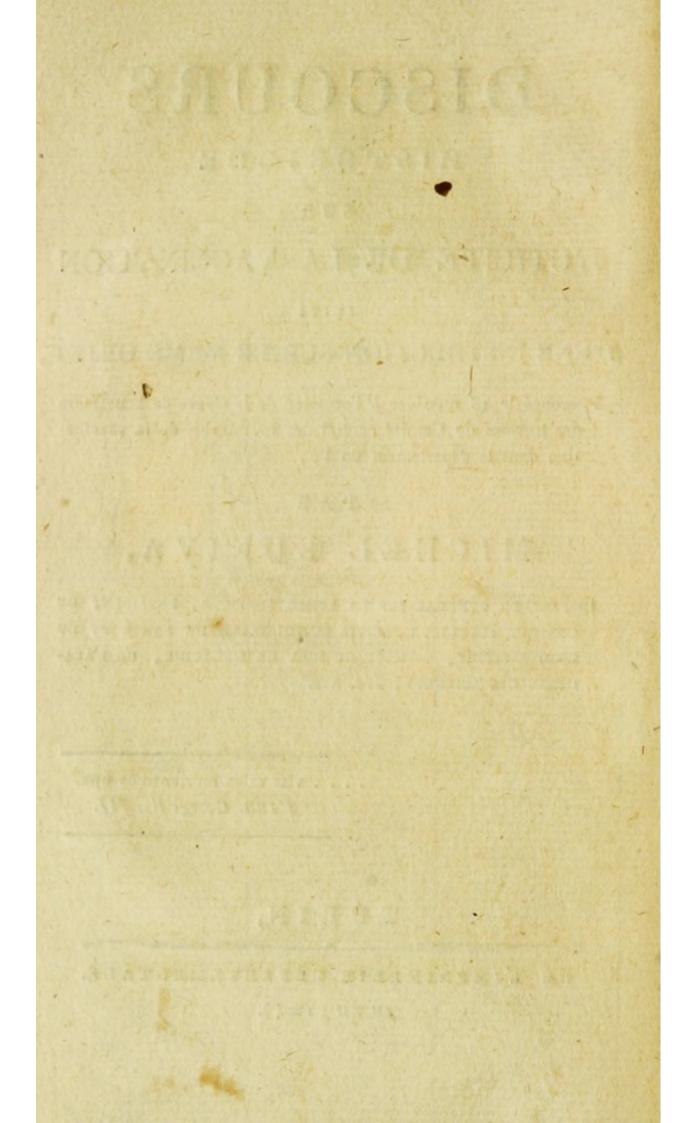
INSPECTEUR GÉNÉRAL SUR LA SANTÉ PUBLIQUE, PRÉSIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR, CIVIL ET MILITAIRE DE SANTÉ ET DU COMITÉ SUSDIT, MEMBRE DU JURY DE MEDECINE, DE L'ACA-DEMIE DES SCIENCES, ETC. ETC.

> ... visa salus morientibus una. VIRG. Georg. lib. III.

TURIN,

DE L'IMPRIMERIE DÉPARTEMENTALE.

AN XII (1804).



SUR LES AVANTAGES DE LA VACCINATION

CONSIDÉRÉE COMME LA MEILLEURE MÉTHODE ANTIVARIOLIQUE ET SUR LES MOYENS D'EN ACCÉLÉRER LES PROGRÈS DANS LA 27.º DIVISION,

DISCOURS HISTORIQUE

D'OUVERTURE DES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DES PROMOTEURS DE LA VACCINATION DANS LE DÉPATEMENT DU PÔ,

PRONONCE DANS LA SEANCE DU 13 MESSIDOR DE L'AN XII.

PAR MICHEL BUNIVA,

Président dudit Comité et du Conseil supérieur, civil et militaire de santé, Inspecteur général sur la santé publique, Professeur en médecine, Membre du jury de médecine, de l'Académie des sciences, etc. etc.



§. I.^{er} But de la réunion des Membres composant le Comité central de vaccination,

AMAIS réunion philantropique n'a été déterminée par un motif aussi sérieux, Messieurs, que celui qui nous rassemble aujourd'hui. Nous, à l'instar des nobles exterminateurs de la lépre et de l'éléphantiase, nous nous trouvons ici dans l'intention de nous bien concerter, afin de travailler à la destruction totale d'une maladie qui a contribué plus que toute autre à la dépopulation des quatre parties du monde.

§. II, Les anciens Peuples de l'Europe n'étaient probablement pas contaminés par bien de maladies contagieuses qui s'y sont introduites à différentes époques, ni par la variole,

Par le contenu dans mon recueil des époques sanitaires, il résulte avec une très-forte probabilité, que si les anciens peuples de l'Europe n'avaient pas encore atteint le degré de civilisation, auquel nous sommes arrivés, bien plus heureux que nous, ils n'étaient pas encore contaminés ni par la *peste bubonique*, ni par la suette anglaise, ni par la maladie hongraise (1), ni par différentes affections lépreuses, lykcneuses et analogues; bien plus heureux que nous, ils ne connaissaient vraisemblablement pas ni le scorbut, ni

(1) Ainsi appelées quoiqu'exotiques par rapport à l'Europe.

la vérole, ni la rougeole, ni le pourpre; bien plus heureux que nous, enfin, ils n'avaient pas encore été déformés ou tués par la variole, qui forme le grand objet des travaux auxquels nous allons donner commencement, en songeant, Messieurs, que les difficultés dans notre entreprise ne sont nullement comparables à celles de nos prédécesseurs, qui ont réussi à éloigner de nos contrées l'hydeuse *lépre* il leur a fallu monter 19,000 espèces de lazarets environ pour atteindre leur but dans les seuls pays chrétiens de l'Europe.

S. III. La variole est endémique dans quelques pays de l'Afrique, et notamment en Ethyopie; la variole originaire de l'Afrique, elle s'est introduite à différentes époques dans l'Europe, ainsi que dans les deux autres parties du monde.

Première invasion de la variole dans les contrées Européennes, et notamment en Grèce l'an 424 avant l'ère chrétienne.

1.º D'après les résultats des recherches extrêmement profondes de notre Scuderi, prêtre et docteur médecin, il ne paraît pas invraisemblable qu'Athènes ait été la première de toutes les villes de l'Europe à éprouver cette calamité. Suivant lui, l'on doit regarder comme une véritable épidémie variolique la terrible maladie pestilentielle que l'an 424, avant l'ère chrétienne, fit tant de ravages dans Athènes, et qui a été si bien décrite par l'incomparable THUCIDIDE (1).

De l'Ethyopie elle s'est introduite en Egypte, de-là en Lybie, en Syrie, d'où les troupes du Péloponnèse la portèrent jusqu'au Pyrée, port de la fameuse ville précitée. Suivant lui, elle a aussi été observée et même décrite, sous le nom de *feux sacrés*, par notre sublime HIP-POCRATE.

2.º Selon le même auteur, il paraitrait aussi constaté que la seconde irruption de cette maladie en Europe, arriva l'an 398 avant l'ère chrétienne. Ce mal con-

(1) Je n'ignore pas que plusieurs érudits prétendent que l'histoire de THUCIDIDE, dans son original, ne répond point avec le diagnostic de la variole, étant exactement décrite par Lucrèce en vers latins. tagieux a été apporté à cette époque en Sicile par les agresseurs de la ville de Syracuse, qui arrivaient de Carthage. DIODORE de Sicile en donne la description.

3.º Il est pareillement non invraisemblable, que l'an 170 de l'ère chrétienne, sous l'empire de MARC-AURELE *le philosophe*, elle a de nouveau été apportée de la Syrie en Italie, par les milices de LUCIUS VERUS, lesquelles étaient de retour du levant. Dans différens endroits des ouvrages de notre illustre GALLIEN, nous en trouvons des descriptions incomplètes, qui s'accordent avec celle donnée par l'un des cinq *Herodotes*, sous le nom de *pustules pestilentielles*.

4.° Cependant, l'on ne peut point dissimuler, que Jean Jacques REISKE, profond connaisseur de la langue arabe, prétend que cette maladie fit sa première apparition en Arabie seulement l'an 572 de l'ère chrétienne.

5.º FRAIND nous prouve que depuis cette époque jusqu'aux tems de RHASES, elle se fit jour en Europe sur différens points. Les Sarrasins et les Maures l'ont répandue dans presque tous les pays qu'ils ont parcouru ou conquis.

6.º Tous les historiens s'accordent à rapporter que les Italiens, les Français et les Allemands reportèrent, dans leur pays respectifs, la variole, lors de leur retour de la Syrie et de la Palestine à l'occasion des *Croisades*.

7.º La plupart des historiens rapportent qu'en 1493, la maladie vénérienne passa pour la première fois en Europe, et à la même époque la variole fut transportée en Amérique.

8.° Dans le seizième siècle, les voyageurs russes expédiés par Pierre LE-GRAND, apportèrent en Russie les germes de la vérole et de la variole, malheurs qui y étaient encore inconnus. Dans le même siècle encore, cette dernière maladie s'est aussitôt répandue en Suède, en Dannemarck, et dans le reste du Nord de l'Europe.

9.° Vers la moitié du XVII siècle, les Hollandais la transportèrent dans les Indes Orientales, ensuite dans l'île de Ceylan et aux Moluques.

10.° Elle parut pour la première fois dans l'île de Ferroe l'an 1651. Ce fut un jeune homme Danois qui la porta.

11.º L'an 1707, elle s'est introduite en Islande par un vaisseau Danois.

12.º L'an 1718 au Cap de Bonne-Espérance.

13.º L'an 1723 dans la Tartarie Chinoise, ensuite dans l'île de S. Kilda, une des îles hybrides les plus lointaines et les moins fréquentées.

14.º L'an 1733 dans le Groenland.

15.º L'an 1745 dans l'ile de Minorque.

16.º Cette contagion a aussi atteint le Kamtskatka et le Botany-Bay, la nouvelle Hollande, et une infinité d'autres pays, de manière qu'on peut regarder comme certain qu'aujourd'hui il ne reste que quelques régions du monde infréquentées, où la variole ne se soit pas introduite, si toutefois elle n'y règne pas endémiquement, comme cela a lieu en Ethyopie.

plasded, and portering with the plant

all mainer the ile contract de mainer de

monoralase the office of contraction of the

§. IV. Grandes mortalités occasionnées par la variole.

1.º L'an 1723, la variole a tué 20,000 habitans dans la ville de Paris.

2.º A Naples, suivant HOULSTON, elle en a tué 6,000 l'an 1768, dans le court espace de quelques semaines.

3.° Les calculs de MATTY, observateur Hollandais très-exact, prouvent que dans la ville de Londres, la variole tuait une bonne moitié des enfans, qui n'avaient pas encore atteint la 5.^{me} année de leur âge; le huitième de ceux qui vivaient entre la 5.^{me} et la 10.^{me} année; la quatrième partie des personnes qui se trouvaient entre la 20.^{me} et la 30.^{me} année, et finalement la dixième partie des sexagénaires.

4.º La ville de Manchester a perdu 21,092 individus dans l'espace d'onze années.

5.° Dans l'intervalle de trois mois de l'année 1752, la ville de Rome a perdu plus de 6,000 personnes, et l'an 1783, 2,600.

6.º L'an 1784, il est mort deux mille varioleux dans la ville d'Amsterdam. 7.° L'an 1766 il en est mort 1,077 à Berlin.

8.° Dans le Tung, dans le Kamtskatka et au Botany-Bay la variole y a fait un horrible ravage, et l'on assure que dans le Groenland elle y détruit les trois quarts des habitans.

9.° A Kilda les adultes en périrent, et après l'épidémie, il n'y resta pas plus de 26 enfans.

10.° Au Cap de Bonne-Espérance, une bonne partie de la Colonie en fut détruite.

11.º Le désastre qu'elle causa dans la Tartarie chinoise est effroyable.

12.° L'on croit que lors de l'invasion variolique en Islande, il y périt 20,000 individus et plus.

13.° Lors de la première invasion variolique dans l'ile de Ferroe, presque tous les habitans en furent victimes.

14.° En Amérique elle y tua des millions d'hommes, le ravage fut affreux, plus particulièrement dans l'île de Saint-Domingue, dans la Virginie, dans la Caroline méridionale, dans la nouvelle Angleterre, dans le Brésil, et dans l'ile de Cuba. Une seule invasion de la variole dans la province de Quito y détruisit cent mille personnes environ.

tÖ

15.º GIRTANNER assure que l'an 1798, dans la seule Allemagne il est mort 42,379 personnes par la petite vérole.

16.º Il résulte en outre que, dans l'espace de 44 ans, l'Angleterre a perdu 80,505 en individus.

17.º Dans l'espace d'onze ans, 95,101 Suède.

18.° En général, nous devons convenir que les terribles narrations de Prosper ALPIN, de FERNEL, de SYDENAM, de COLLE, de BALLIOU, de HOFFMAN, de LOEVVE, d'HUXAM, et de bien d'autres estimables auteurs, concernant la mortalité occasionnée tous les jours dans presque toutes les régions de l'Europe par ce fléau, ne sont pas exagérées.

§. V. La variole épidémique est la plus désastreuse.

Il est à observer, que cette maladie se

rend bien plus meurtrière lorsqu'elle est épidémique, et sur-tout quand elle porte un caractère de grande malignité.

Conformément aux observations de MAIT-LAND, de JURIN, de NEEDLETON, rapportées par le célèbre LA-CONDAMINE, et d'après celles faites en Suède, rapportées par TRALLES, il paraît démontré que la contagion variolique tue quelquefois le $3.^{me}$, non rarement le $4.^{me}$, et souvent le $5.^{me}$, et pour le moins le $7.^{me}$ de ceux qui en sont attaqués.

D'après le calcul de JURIN, très-modéré d'ailleurs, il paraît prouvé qu'au moins la 14.^{me} partie du genre humain est victime de la variole.

Disons donc avec S. E. le Ministre de l'intérieur, que de toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine il n'en est peut-être point de plus meurtrière que la variole; disons avec lui, que des calculs certains prouvent qu'elle enlève, année commune, le sixième, ou le septième des sujets qui en sont attaqués, et que dans les épidémics elle en moissonne souvent le tiers. 12

Ne nous étonnons donc pas, Messieurs, si plusieurs écrivains soutiennent que la variole seule tue bien plus de monde, que n'en détruisent plusieurs autres maladies, qui paraissent nouvelles pour l'Europe, réunies ensemble, ainsi que je l'ai dit plus haut (S. II.). Le mal produit par la variole est si grand, qu'UNZER soutient, que la quatrième partie du genre humain en est détruite. SULMICH avance que les décédés de la variole dans un district forment la douzième partie des morts, sans comprendre ceux qui, après avoir souffert la variole, meurent par suite de dépôts, de phtysies, et d'autres maladies qui en sont la suite, comme le sont aussi trop souvent la paralysie, les caries, la rigidité, les inflammations chroniques, les fistules lacrymales et autres incurables, la cécité, l'étisie, les tuméfactions obstinées des glandes conglobées, les obstructions des viscères, et enfin une série interminable de semblables malheurs, pour ne point parler des affections mentales, désagréables ou fâcheuses, qui en peuvent être la suite.

§. VI. La mortalité occasionnée par la variole est plus forte que ce que l'on pense à cet égard généralement.

Je pourrais multiplier les résultats d'un nombre très-grand d'observations analogues et bien certainement, je le répète, il n'y a pas de l'exagération chez les auteurs là-dessus, car j'observe au contraire, que leurs calculs sont encore trop modérés, vu qu'en général les mortalités ocçasionnées par bien de maladies contagieuses, dont la cause consiste peutêtre dans le principe variolique, qui paraît s'être différemment modifié, ou compliqué, n'ont pas été calculées. J'entends parler de certain genre contagieux d'ophtalmies, de consomption, de fièvres ardentes, phrénétiques, des dissenteries, de certain genre d'affections parotidéennes, ou angineuses, de fièvres pétéchiales, de toux convulsives, qui, suivant. l'opinion de • plusieurs recommandables auteurs, n'ont souvent été qu'un produit des principes, ou de la rougeole, ou du pourpre, ou de la variole. Après cela

j'observe encore qu'il est un nombre trèsconsidérable de maladies, appelées par les anciens écrivains tout simplement *pestilentielles*, qui, à proprement parler, ne furent que des épidémies parfaitement varioliques.

14

§. VII. La variole est plus redoutable que la peste même.

Cet affreux mal, dont, suivant l'opinion de WAN-SWIETEN, DEHAEN, BORELLI, il n'y a qu'à peine la quatrième partie du genre humain, qui en soit exempt, est, suivant moi, plus meurtrier encore que la peste bubonique, dont elle imite quelquefois la véhémence, en ôtant trèspromptement la vie; la variole, pire que la peste, dis-je, fait des aveugles sans fin, elle occasionne le sphacéle et la mutilation des membres; elle déforme la figure, quelquefois de la manière la plus horrible; elle excite des spasmes insupportables, des extrêmes angoisses; elle produit souvent une sorte de combustion générale du corps, qui peut-être lui a

fait donner par HYPFOCRATE le nom d'ignis sacer. Les cadavres de ces victimes donnent des émanations bien plus redoutables encore, que celles qui se développent des cadavres de ceux que la peste a tués. Aussi je pense que c'est bien à juste titre que les Chinois et les Japonais redoutent le virus variolique bien plus que le pestilentiel.

§. VIII. La variole a pénétré dans les lieux les plus retranchés; elle est arrivée aux domiciles des Souverains.

Cette hydre bien plus à craindre que celle qui a été si fatale aux Argives, a pénétré jusque là où les hommes les plus hauts sont gardés le plus impérieusement possible ; effectivement cette hydre, en bravant l'immense pouvoir de l'empire des Romains, assurent-ils quelques historiens, tua *Lucius Verus*, collègue de *Marc-Aurele Antonin*, empereur : cette hydre, méprisant l'indomptable fureur des Sarrasins, attaqua mortellement *Alsifrage Calife* : cette hydre s'étant in-

troduite dans les contrées des innocens Américains, y ôta la vie à l'invincible Quettavaca, empereur du Mexique: cette hydre enfin ôta la vie à un Joseph, empereur d'Allemagne, à un Ferdinand V, proclamé roi des Romains, à un Louis, Dauphin, ayeul de Louis XV, à une Reine d'Angleterre, à un Prince et à une Princesse du sang en Allemagne, à une Archiduchesse d'Autriche, à un Prince du Brésil, à l'Infante D. Gabriel d'Espagne, à un Electeur et Prince de Saxe, à un George, Landgrave d'Hesse-Cassel, comme l'attestent les lugubres histoires écrites par FRAIND, ROBERSTON, DOLÉE, de LA-CONDAMINE, MAGETES, TRALLES, SUETON, etc. etc.

§. IX. Les faux principes concernant la doctrine de la variole, ont puissamment contribué à la maintenir en Europe jusqu'à nos jours.

Chacun de nous conçoit assez facilement, Messieurs, que les sollicitudes individuelles de chacun pour se mettre à

l'abri d'un aussi horrible fléau ont dû être bien rigoureuses et infiniment variées; chacun de nous conçoit assez facilement que les médecins ont dû faire des tentatives sans fin, pour préserver de cette maladie ceux qui leur avaient confié leur santé, ou bien pour les en guérir; mais pour vous faire un aveu conforme à ma franchise ordinaire, j'ai l'honneur de vous avancer qu'en parcourant la funeste histoire de l'introduction et de la propagation de la variole en Europe, je me sens à chaque pas presqu'indigné contre la plus grande partie des professants l'art de guérir, qui à cet égard se sont fort éloignés des excellens principes qu'ils pouvaient puiser dans les ouvrages de THUCIDIDE, d'HYPPOCRATE, de GALIEN; je me sens presqu'indigné plus particulièrement contre RHAZES, qui, au grand malheur du genre humain, établit un principe qui fut adopté de presque tous ses successeurs, que la cause dont est produite la variole, est connaturelle à l'homme et quelquefois occasionnée par un état occulte de l'air atmosphérique pestilentiel et contagieux. J'observe en outre, que si parmi les fonctionnaires sanitaires il en est plusieurs qui ont suivi la bonne route dans le traitement de cette affreuse maladie, il fut un tems où la méthode de la traiter était réellement meurtrière : nous nous rappelons encore nous tous, Messieurs, que les pauvres varioleux étaient presqu'étouffés par prescription de ceux même, de qui ils devaient attendre leur rétablissement.

§. X. Recherches inutiles des moyens de donner aux individus une constitution antivariolique.

L'expérience ayant prouvé qu'il est des individus naturellement constitués de manière à être insusceptibles de l'action du virus variolique, tels par exemple que les célèbres BOERHAAVE, MORGAGNI, BELLOSTE, BORELLI, etc.; bien de personnes se sont entêtés dans des recherches inutiles, tendantes à trouver les moyens de se former cet heureux tempérament.

S. XI. Utilité des moyens imaginés pour éliminer, ou étouffer le germe de la variole, supposé existant indistinctement dans chaque individu.

D'autres ayant imaginé fort erronément, que dans chaque individu indistinctement doit se retrouver quelque part le germe de cette maladie, ont employé des moyens sans fin, plus ou moins futiles, quelquefois pernicieux, dans le but de l'extirper, ou bien de l'anéantir.

§. XII. L'expression complète du sang du cordon ombilical, ne préserve pas de la variole.

Nous nous rappelons, par exemple, que l'an 1769 SALKOW, médecin de Meldorff, dans le Duché d'Holstein, indiquait comme un moyen sûr de prévenir la variole, celui qui, dit-on, est aussi pratiqué par les Chinois, savoir l'usage d'exprimer complètement le sang qui peut rester dans la portion du cordon ombilical attachée au fœtus.

Nous savons que cette méthode a été publiée dans les volumes de l'Académie de Berlin. Nous savons que KEMPS et bien d'autres l'ont aussi regardée comme telle, et qui plus est, nous avons lu, naguères dans le moniteur universel, une notice donnée par GILBERT, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, par laquelle beaucoup de monde aurait pu penser qu'une pareille pratique a aussi quelque succès en Espagne; cependant nous en connaissons la réfutation victorieuse faite par l'illustre FRANK; il y a d'avantage encore: c'est que BRERA nous assure avoir observé qu'en Pologne la variole est pour l'ordinaire maligne, quoique les Juifs, qui y exercent l'art de guérir, aient toujours le soin le plus attentif de bien exprimer le cordon ombilical, conformément à la manière indiquée par KEMPS et Solkow. Au surplus je suis persuadé d'avance que la pratique a offert à messieurs les Médecins, et messieurs le Chirurgiens qui me font l'honneur de m'écouter, ainsi qu'à moi-même, soit dans l'espèce humaine, comme dans les ani-

maux domestiques, 'de nombreuses expériences, qui viennent à l'appui de l'opinion de FRANK admise par les autres professeurs les plus distingués. (1).

§. XIII. Il en est, à peu de choses près, des substances qui ont été vantées pour autant d'antidotes à l'égard de la variole.

De tous les tems l'on a prétendu que différentes substances jouissaient d'une vertu antidote par rapport à la variole. Le fameux BOERHAAVE lui-même crut pouvoir en tirer un assez sûr de l'antimoine et du mercure, ce qui s'accordait jusqu'à un certain point avec les résultats des expériences de WAN-WOENSEL, qui assurait avoir rendu totalement inefficace le virus variolique par le moyen de l'onguent mercuriel. Le Docteur LOBB prétendait aussi en avoir trouvé un dans l'œthyops minéral.

(1) Mon collègue le Professeur BONVOISIN, assure s'être lui-même donné tous les soins pour obtenir cette expression complète du cordon ombilical, lors de la naissance d'une de ses chères filles, avec l'espoir de la voir ainsi délivrée de ce fléau, qui ne l'a pas moins cruellement attaquée. L'Evêque BERKLEY en Irlande attribuait à l'eau de goudron cette même vertu préservative, ou au moins une faculté d'en diminuer la force.

En Norwège il y a l'usage d'attacher aux enfans un petit fragment de musc, dans l'idée de les défendre de cette maladie, lors sur-tout qu'elle règne épidémiquement.

D'après quelques observations de Monro, l'on a pu conjecturer que le genièvre était aussi cru doué de cette faculté.

En un mot les substances proposées pour entrer dans l'ordre de ces prophilactiques sûrs, tant par les anciens que par les modernes, sont très-nombreuses, mais réellement aucune ne s'est mérité justement un pareil titre, pas même l'oxigène, qui, suivant quelques modernes écrivains, est doué d'une propriété destructive de tous les principes contagieux et notamment de celui dont il s'agit.

Quant aux résultats des expériences de . VAN-WOENSEL, qui prétendait que le pus variolique mêlé au mercure, ou imprégné de ses exhalaisons perdait la pro-

priété de se communiquer, nous ne devons pas passer sous silence que ses mêmes expériences instituées hors du corps humain, ont donné des résultats totalement contraires à ceux qui avaient été avancés par lui. BRERA rapporte qu'étant à Gœttingen en 1796, fut présent lorsque ses expériences ont été réitérées par les docteurs RICHTER et OSIANDER, professeurs très-réputés de l'université de cette ville. Ils assujettirent aux frictions mercurielles quelques enfans, pour voir si un pareil moyen les aurait préservés de la variole, mais il fut parfaitement inutile, puisqu'ils n'en furent pas moins atteints.

§. XIV. Système de séparation anticontagieuse proposé pour la destruction de la variole.

Les profonds connaisseurs de la science, les plus sincères et les plus zélés pour le bien public, les mieux dépouillés de toute sorte de préjugé à cet égard, bien convaincus du peu d'activité, ou bien de la parfaite inefficacité de ses prétendus anti-

dotes, se sont aussitôt empressés d'assurer le public et les gouvernemens, que le véritable antidote consistait presqu'uniquement dans une exacte ségrégation anticontagieuse; ils ne se sont jamais lassé de répéter qu'il fallait enfin que les souverains employassent ce genre de mesures que l'on avait adopté avec succès pour l'extermination de bien d'autres maladies de cette même nature. Écoutons, Messieurs, ce que notre Scuderi précité, prononce là-dessus : « Quod si olim pro » extinguendis, atque ab Europa propul-» sandis difficillimis illis, diuturnisque pes-» tilitatibus lepra, ac éléphantiasi, unde viginti millia nosocomia (1) contami-33 natorum separationi dicata, magnanimo 2) » ausu Europæ principes in suis ditionibus extruenda curarunt, ubi exitum 3) certum (qui prospere contigit) conse-3) » cuturum assecuti fuere; quisnam modo sibi suadere velit eosdem, una sepa-33

(1) M. De-Lille, philosophie de la nature, tom. 2, par.
2; liv. 2, pag. 266. Dans la seule France il y avait deux mille hôpitaux destinés pour les lépreux.

» rationis multa, certissimam pestilitatum » omnium in Europa extinctionem nactos, » ac harum quamlibet, semel apud nos » extinctam numquam, et nuspiam sponte, » et sine exotico contagio iterum surrec-» turam, privatorum consiliis ad eam » consequendam se se subscribere velle ? » Tel était aussi l'avis de PAULET, de ROSEN, de CLAUDE-CHAWEL, d'ESCOBAR, de LARBER, de GIL, de RAST et de tant d'autres; avis qui ne pouvait nullement être blamé; en effet, plusieurs îles austro-orientales, ayant une fois essuyé la peste variolique, qui y avait été portée par les Européens, elles en sont à présent totalement délivrées, par la seule raison qu'elles la tiennent loin, en y défendant l'entrée aux Européens. Une pareille séparation employée de la manière la plus hardie, la plus vigoureuse et la mieux dirigée par les Hottentots même, a étouffé subitement chez eux cette pestilité, et les met toujours à l'abri d'une nouvelle introduction.

Les insulaires de Saint-Domingue séparent entièrement leurs varioleux, et les retiennent loin des habitations de ceux qui n'en sont point atteints.

Dans le lieu royal de l'escuriale, cette maladie ne s'est jamais fait jour tant que l'on y a employé les mesures analogues aux antipestilentielles.

Les habitans de l'ile de Mayorque ne sont plus tourmentés par cette calamité, parce qu'à l'égard des mesures sanitaires, la variole est considérée comme une véritable peste.

MOREAU de la Sarthe écrit aussi que l'isolement, les mesures pour écarter la contagion, et des lazarets établis pour la petite-vérole, pourraient sans doute en éteindre les foyers, préserver au moins plusieurs contrées, et donner pour résultat d'une police médicale très-active, une sécurité absolue. Ainsi la petite-vérole a disparu à Minorque depuis le 1725 jusqu'en 1742. On la fuit à Sumatra, et lorsqu'elle se manifeste, elle chasse de leurs pays des milliers d'habitans; et dans Rhode Islande on l'évite, on la repousse, comme nous réléguons la peste par les précautions exposées avec détail dans une lettre

de WALTEROUSE, adressée au docteur STAYGARIH, que le même MOREAU a insérée dans son ouvrage cité, p. 246.

Mais à la honte de l'espèce humaine, malgré la certitude du succès des mesures dont il s'agit, malgré les leçons que les sauvages mêmes ont donné aux peuples, qu'on dit policés, l'expérience n'a que trop prouvé qu'elles, ou n'ont été adoptées que par quelques gouvernemens seulement, ou bien que l'on a opposé tant d'obstacles à leur exécution, qu'elles ont été appelées très-improprement impraticables.

§. XV. Inoculation de la matière variolique.

Cela étant ainsi, et les hommes voyant qu'il était presqu'impossible de se soustraire à la fureur de l'hydre variolique; assurés d'ailleurs, que par l'inoculation de cette même variole, ils pouvaient la rendre bénigne, le parti de l'accueillir devint presque général. L'histoire nous dit, que la première notion de cette méthode dans l'Europe civilisée, y a été

donnée par le docteur TIMONE en 1713, qui avait fait ses études à l'université de Padoue. L'histoire nous dit aussi, qu'à dater de cette époque, elle s'est répandue plus tôt, ou plus tard dans presque tous les pays de l'Europe. Elle nous apprend plus particulièrement que les premières inoculations qui ont été faites en Italie, ont eu lieu à Livourne en Toscane l'an 1754, et que l'an 1755 elle fut introduite par ordre du Gouvernement dans le restant de la Toscane, où elle était protégée par le célèbre docteur TARGIONI TOZ-ZETTI. Elle nous dit que dans les états ecclésiastiques l'inoculation a été répandue en vertu des soins du célèbre LUNADEY. Elle nous dit enfin, que les autres États italiens ont marché sur leur trace. Et nous, Messieurs, nous devons nous rappeler de sa propagation en Piémont, qui s'est un peu accélérée, en vertu de l'exemple de notre ancienne famille royale.

itrain of parmined

でき、「お、おち」に話てき、うないないであります。 感見かりたいさかとい

La la batanna daent

§. XVI. Quelques inconvéniens de l'inoculation artificielle de la variole.

En un mot, nul de nous n'ignore les soins infinis que presque tous les Gouvernemens se sont donnés pour généraliser la pratique de l'inoculation de la variole, dans le but d'adoucir ce terrible fléau et même dans l'espoir de le détruire un jour. Mais là-dessus nous conviendrons facilement avec les membres du Comité central de vaccine de Paris, que tout en reconnaissant les grands et incontestables avantages de l'inoculation de la variole, les grands et signalés services qu'elle a rendu à l'humanité, nous conviendrons, dis-je, avec ce Comité qu'elle a encore à sa suite des inconvéniens graves.

On ne peut nier en effet que, malgré les préparations les plus soignées, l'inoculation ne développe chez quelques individus, sur la moitié même environ, une fièvre plus ou moins vive, dont le degré précis de gravité est souvent incertain.

On sait que l'éruption qui suit cette fièvre n'est pas toujours locale; que sur un certain nombre de sujets inoculés elle peut devenir plus ou moins abondante, quelquefois même confluente, et occasionner ainsi des accidens fâcheux, tels que je les ai indiqués plus haut.

Il est aussi reconnu que la variole inoculée étant contagieuse, et pouvant se communiquer par tous les moyens de transmission, particuliers aux affections de ce genre, l'inoculation ordinaire répand et multiplie les germes de cette maladie comme la petite-vérole spontanée, sans qu'il soit possible par une mesure suffisamment assurée d'en empêcher l'effet au moins entièrement (1).

Ces divers inconvéniens sont sans doute très-graves, et l'on ne peut contester qu'ils sont attachés à la pratique de l'inoculation, telle que nous la connaissons; et il est naturel que les hommes soupiraient après une autre méthode que celle - ci. Elle est finalement connue cette méthode:

(1) Un cas de ette nature a eu lieu à Weimar l'an 1781, suivant le rapport de GIRTANNER. Je pourrais en rapporter bien d'autres qui ont eu lieu dans plusieurs autres pays, et notamment en Piémont.

elle consiste dans la *caccination* ; elle est la méthode anti variolique la meilleure ; elle est la plus heureuse. Entendons encore là-dessus le Comité central de Paris.

§. XVII. La vaccine est le moyen préférable à tous ceux qui ont été proposés pour préserver de la variole.

La vaccine prévaut à tous les moyens imaginés, ou pratiqués pour préserver de la variole; elle prévaut spécialement à l'inoculation artificielle de cette même variole, par une manière plus douce, plus sûre, soit en exposant à moins de dangers, soit en ayant des effets moins fâcheux, et toutefois en préservant d'une manière aussi assurée.

Relativement à la manière dont la vaccine inoculée affecte l'économie animale, l'observation nous a paru, ainsi que le Comité central de Paris, lui assigner un incontestable avantage.

Dans nos essais nombreux, ainsi que dans ceux du Comité précité, le caractère le plus essentiel, le plus constant que nous lui ayons reconnu, c'est son extrême bénignité; et elle lui est tellement naturelle, que le plus ordinairement à peine cette inoculation paraît affecter le systême général.

Lors même que cette action a lieu de la manière la plus sensible, elle ne se marque encore que par des effets fort au-dessous, pour l'intensité, de ceux qui accompagnent l'inoculation variolique; dans aucune occasion (ainsi s'exprime le Comité précité), nous n'avons vu les enfans soumis à nos épreuves, interrompre leurs jeux, leurs habitudes ordinaires; jamais, sur-tout, nous ne les avons vu garder le lit.

Ce que nous avons observé à cet égard (continuent les expressions du même Comité), a été également reconnu par les nombreux collègues qui nous ont fait part de leurs observations; tous annoncent que l'inoculation de la vaccine leur a paru extrêmement bénigne, et qu'à peine elle mérite le nom de légère indisposition. Ce sont (disent-ils) trois à quatre-cents observateurs qui répètent cette assertion. C'est sur des milliers de sujets vaccinés

qu'ils l'ont recueillie: c'est d'après une expérience suivie pendant deux ou trois ans qu'ils prononcent: quel résultat peut-il être plus authentique? Ses succès sont constatés sur plus de cent mille faits vérifiés par le Comité central; en Angleterre, cette propriété préservative est certifiée par la tradition d'un siècle environ.

§. XVIII. Remarques sur les oppositions des antivaccinateurs.

Cependant nous devons convenir avec la Commission nommée par la classe de l'Institut des sciences mathématiques et physiques pour l'examen de cette méthode, qu'il ne faut pas dissimuler que des objections motivées en apparence sur quelques faits, se sont élevées et ont été opposées par des hommes qu'il serait trop injuste de soupçonner de mauvaise foi ; la Commission précitée a jugé qu'elles méritaient leur attention, et qu'elle fisse connaître en quoi consistait l'illusion qu'elles avaient pu produire.

Tous les faits de cette nature qu'elle

a été dans le cas de vérifier, soit par elles-mêmes, soit par des personnes en état de le faire avec exactitude et impartialité, se sont réduits en dernière analyse aux trois circonstances suivantes:

34

1.° Le principe vaccinal inoculé n'avait point eu son effet, ou avait eu pour résultat une pustule de la nature de la fausse vaccine.

2.º Les maladies survenues après l'inoculation de la matière vaccinale ont été prises pour la petite-vérole, et ne l'étaient pas.

3.º La petite-vérole s'est développée avec la vaccine, avant que celle-ci eût pu produire son effet préservatif.

Ces trois circonstances sont supérieurement bien développées dans le rapport de la Commission précitée, qui ne s'arrêta point sur le genre d'oppositions vénimeuses, ridicules ou absurdes, et que je pense, dignes de notre plus haut mépris, ne doivent point nous occuper, Messieurs, pas même un instant. JOUARD (de l'Allier) dans une note à ses observations pratiques concernant la vaccination, en parlant des ennemis de cette méthode, dit très-bien : » je ne parle que de ceux qui ont quel-» que retranchement, autre que la néga-» tive absolue: car à ceux qui, les yeux » fermés, les oreilles bouchées, crient à » tue-tête *nego*, *nego*, il n'y a rien du » tout à leur dire ni à leur montrer. Ce » sont des insensés, et je serai plus in-» sensé qu'eux si je songeais à les gué-» rir, ou à les compter pour quelque » chose: notre art a des bornes, leur folie » n'en a point. »

§. XIX. Autres qualités préservatives de la vaccine.

Nous pourrions dire bien d'avantage encore en faveur de la vaccine, si le tems nous permettait de faire quelques réflexions sur la propriété que l'on assure avoir d'adoucir, par exemple, la rougeole et la scarlatine, comme il paraîtrait résulter par les observations de la Commission Danoise pour la vaccine sur sa propriété antipestilentielle que les journalistes divulguent avec tant de sollicitude; sur sa propriété enfin de préserver les bêtes à laine du claveau: mais, pour le moment, nous devons nous borner à sa faculté de préserver l'espèce humaine de la terrible variole; c'est là le véritable but actuel de l'institution de notre Comité.

§. XX. Soins du Conseil de Santé pour l'introduction et la propagation de la vaccine en Piémont.

Un homme, Messieurs, qui depuis bien long-tems s'occupe très-sérieusement de la conservation de la santé publique, pouvait-il être informé qu'il existait à Paris un Comité de Savans, qui apprenaient l'art de conserver la vie à plus de la quatorzième partie du genre humain? (1)

(:) Les Docteurs BRION et BELLAY dans leur adresse aux habitans du Département du Rhône sur l'importance et la nécessité de la vaccine, observent qu'on établit en principe que la petite-vérole tue elle seule la quatorzième partie du genre humain; calcul bien modéré sans doute, et qui n'ayant de rapport qu'avec la totalité de l'espèce, en donne pas la mesure de la férocité pour les différentes contrées qu'elle ravage le plus souvent, ni pour ces épidémies locales, qui laissent un si grand délabrement dans la population, et portent un échu aussi irréparable à l'industrie. Cet homme pouvait-il, Messieurs, dans une aussi étonnante circonstance ne pas faire tous ses efforts pour se joindre auxdits savans? cela ne pouvait arriver autrement. En effet, j'allais, l'an VIII, vers cet illustre Comité qui me fit l'honneur de m'accueillir de la manière qui est

37

Le moins qu'il peut mourir d'individus de cette affreuse maladie, c'est donc à-peu-près un sur six, ou plus exactement un sur onze; mais on a vu certaines épidémies en enlever quarante sur cent, et d'autres bien plus terribles encore, ne laisser la vie qu'aux tiers des malades et qu'étaitce cette vie ? Si toutefois on peut donner ce nom aux mouvemens presqu'antomatiques d'un être qui n'a plus d'humanité que quelques signes incertains aussi repoussants que propres à exciter les regrets et les larmes. De sept-cens enfans atteints de la petite-vérole en l'an 8, la ville de Rheims en perdit cinq-cents, et ce dernier nombre était égal à la moitie des enfans nés dans la même année. La commune de Mornant, dans le département du Rhône, vient de faire, par l'effet de la même maladie, une perte telle que les registres civils destinés à constater les décès pendant tout l'an onze, se sont trouvés entièrement remplis à la fin de frimaire, ce qui signifie en d'autres termes que la petite-vérole a tué en trois mois presqu'autant d'individus qu'il a coutume d'en mourir pendant un an par l'effet de toute espèce de maladie. Les papiers publics nous instruisent que dans ce moment dans quelques cantons de l'Elvétie, la variole se comporte à-peu-près comme à Rheims et à Mornant, c'est encore une malheureuse consequence de l'entêter ment des adversaires de la vaccination.

propre à des hommes aussi admirables que ceux qui le composent.

Aussitôt instruit par lui sur la doctrine théorique et pratique de la vaccination, les portes de ma chère patrie ayant été de nouveau ouvertes par le Héros de notre siècle, je rentrai dans me foyers en brumaire de l'an IX.

J'y portai la matière vaccinale que je m'étais procuré à Paris et à Genève.

Arrivé en Piémont, je me concertais avec le Docteur-médecin qui prêtait ses soins aux enfans de la patrie recouvrés dans cet hôpital. Quelques-uns d'entr'eux ont de suite été les sujets de mes premières vaccinations en Piémont. Je ne dirigeais que pendant un tems bien court mon collaborateur, qui sut bientôt marcher tout seul. « Je ne crois point à la » faculté antivariolique du vaccin, mon » cher Président BUNIVA, me dit le Doc-» teur CALVO, mais je ne veux pas moins vous seconder en vaccinant, puisque >> » vous êtes persuadé qu'un jour vous » ferez du bien à vos semblables, à vo-» tre patrie, par le moyen de la vaccine.»

Admirable dévouement, belle résignation d'un savant sincérement philantrope, qui au malheur de la science, de l'humanité souffrante, et notamment des recouvrés dans cet hospice, est mort dans ce local même, victime des influences nosocomiales (1).

(1) Ignace Edouard CALVO, fils de Charles CALVO, Docteur-médecin, naquit à Turin le 14 octobre 1773. Avec plus de droit à la fortune, on ne pouvait être plus malheureux que cet estimable jeune homme, qu'une mort prématurée vient d'enlever à ses amis. (mort d'une fièvre nosocomiale au grand hôpital, cù il était médecin assistant, le 9 floréal an 12).

Destiné par son père à l'exercice de la médecine, il obéit à regret; il se livra à l'étude de cette science, et y fit des progrès rapides, sur tout dans la partie théorique, qu'il aimait de préférence: né avec une sensibilité, peut-être trop exquise, CALVO résistait avec peine aux souffrances des malades; les maux qui affligent l'humanité étaient pour lui un spectacle insupportable qui le navrait de douleur et le plongeait dans une profonde tristesse : avec un naturel de cette trempe, on ne sera point surpris si son état même fut la première source des chagrins qui hâtèrent sa mort, en rendant plus amers ceux que lui ont causé des dissensions domestiques, prolongées même au delà du tems qu'il vécut au sein de sa famille.

Aux talens, nous dirons plus, au véritable génie, CALVO réunissait toutes les qualités qui forment un homme essentiellement bon et essentiellement utile à ses semblables; il fut plus connu par son esprit que par son cœur, parce que l'esprit frappe, et qu'il faut chercher les actions vertueuses

40

Peu de tems après, je me déterminais à avertir le peuple subalpin, par le moyen d'un écrit inséré dans le calendrier de notre Société centrale d'agriculture

pour les admirer; mais son cœur fut encore au-dessus de son esprit: les larmes que les pauvres versent sur sa tombe, justifient assez ce que nous avançons. Jamais hommege ne fut mieux mérité: jamais père de famille n'eroporta plus justement les regrets de ses enfans. L'hypocrisie, le fanatisme, ces ennemis implacables des vertus modestes et philantropiques, ont dû respecter sa mémoire; comment l'attaquer ?

CALVO nous a laissé des poësies en langue Piémontaise, qui sont au dessus de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent en ce genre: ses fables morales sont assez connues pour qu'il soit superflu d'en faire l'éloge : satire fine et piquante ; élégance d'expressions ; une connaissance profonde des vices qu'il a frondé; tout y annonce le poëte et le philosophe. Un petit ouvrage, qu'il a publié quelques mois avant sa mort, nous a paru supérieur à toutes les autres productions de cet aimable auteur. C'est l'éloge de la vie champêtre : quelles graces! quelle naïveté ! quelle fraicheur dans les différens tableaux qu'il a peint! c'était sa chimère favorite; il n'aspirait qu'à pouvoir se former un petit établissement, où il aurait fini ses jours en cultivant les lettres, loin du tumulte des grandes villes : aussi s'apperçoit-on dans cette ode que l'imagination du poëte était exaltée par un sentiment plus vif et plus énergique que dans ses autres compositions. Il existe plusieurs pièces fugitives du même auteur, qui seront probablement dans son porte-feuille. Il est à désirer qu'elles soient un jour publiées, et qu'elles augmentent une collection qui deviendra certainement précieuse.

pour la même année, que la vaccine pouvait lui être infiniment utile. Je me résolus à cette publication avec d'autant plus de confiance, que déjà à cette époque j'avais réussi à convaincre mon cher convaccinateur précité, de la certitude de cette méthode antivariolique.

Je sollicitais en même tems la publication de la loi, par laquelle le Gouvernement du Piémont a ordonné, l'an IX, au Conseil de santé de continuer mes experiences sur cet objet.

Je proposais au même Conseil la formation d'une Députation pour la vaccination, laquelle a été créée le 5 brumaire an X, composée des docteurs ALFURNO, CALVO, FORNASERI, SACCHETTI, SELLA, TOGGIA.

Quelque tems après, je publiais une

Elle conservera le souvenir d'un homme qui a paru comme un éclair; qui a eu une réputation, mais qui en méritait une bien plus solide, bien plus chère aux amis de l'humanité. Dans le rapport des travaux de la députation du conseil pour la vaccination l'on fera plus particulièrement mention de ceux de CALVO, et l'on y donnera un extrait de son mémoire sur les poisons animaux qu'il a lu à l'occasion de la dernière séance publique de la députation. instruction sur la manière de vacciner, laquelle a été adressée à tous les Conseillers correspondans; la matière vaccinale leur a aussi été envoyée en même tems, et bientôt je me vis dans le cas de me flatter d'avoir répandu la vaccination dans toute l'étendue du Piémont.

J'en tirais cependant de la nouvelle tant de Genève que d'ailleurs.

Je signifiais au Conseil, que la Députation demandait de nouveaux collaborateurs, qui ont de suite été trouvés excellens dans les respectables personnes des Docteurs AUDÉ, BON, CALIGARIS, CRIVELLI, GASTONE, GERI, GIORDAN, GRIFFA.

J'ai fait ce qui dépendait de moi pour l'établissement de l'hospice de vaccination. J'ai pris en même tems le parti de donner, le premier, à l'Athénée des leçons sur la variole et sur la vaccine, et j'ai engagé un nombre considérable de Candidats tant étrangers (1) que du pays,

(1) Monsieur VILLARS, fils de l'illustre Professear de Botanique à Grenoble, en est de ce nombre.

à soutenir publiquement des thèses en faveur de la vaccination.

En attendant, la Députation du Conseil travaillait d'autant plus énergiquement, que le Préfet du département du Pô était venu ouvertement à notre secours, à sa manière ordinaire, c'est-à-dire trèsnoblement (1).

Je recueillai de nouvelles lumières sur ce sujet à Paris, en Hollande et en Angleterre, où je m'étais rendu pour la seconde fois, dans le but aussi de me lier avec JENNER, ainsi qu'avec ceux qui les premiers l'ont suivi, les illustres WOOD-VILLE, NIHELL, SIMMONS, PÉARSON, etc.

Je me joignais aussi au Comité de vaccine de Londres; je me procurais les meil-

⁽¹⁾ Ceux qui, admirateurs, ainsi que nous, du sincère dévouement pour le bien public de ce très-respectable Magistrat, voudront connaître ses généreuses démarches et opérations pour la propagation de la vaccination en Piémont, peuvent consulter les différens articles relatifs à la vaccine qui sont insérés dans le bulletin du Conseil de santé, ainsi que toutes les brochures des différens membres de la députation du Conseil pour la vaccination. Certes, chacun pourra se convaincre facilement qu'aucun Préfet de tout autre département de l'empire ne l'a surpassé sous le rapport du généreux zèle à cet égard.

leurs ouvrages sur la vaccine que j'ai trouvés en Hollande et en Angleterre, et les ai transmis à la Députation, qui continuait ses réunions et ses travaux qu'elle a fait connaître dans sa séance publique de l'année XI, qui a été très-brillante; ainsi que dans l'autre du 2 nivôse an XII, dans laquelle elle a fait la distribution des prix destinés par le Préfet pour ceux qui avaient fait en Piémont un plus grand nombre de vaccinations.

44

Dans un mémoire sur la dépopulation actuelle de cette commune, j'ai rendu compte à l'Académie, ainsi qu'au Conseil général du département du Pô, auquel j'ai l'honneur d'appartenir, des avantages considérables qu'elle avait tiré de la vaccination qui y avait eu lieu, et lui ai proposé les moyens les plus propres à la propager avec la plus grande célérité (1).

(1) Article extrait dudit inémoire: « Il résulte des faits » ci-dessus, que notre Conseil, à l'instar des Conseils gé-» néraux de la Haute-Marne, du Haut-Rhin, du Var, des » Côtes-du-Nord, de la Seine inférieure, de l'Ardêche, de » la Manche, de la Meuse, des Hautes-Alpes, d'Eure et » Loire, de l'Indre et Loite; etc. doit tout faire ce qui

J'engageai tous les vétérinaires, sur tout les plus instruits, à suivre les traces de leur fameux professeur, monsieur HUZARD, en recherchant sans relâche dans nos troupeaux la vaccine spontanée; l'excellent vétérinaire Nota l'a observée le premier dans le territoire de Piscina; ses élèves s'occupent aussi de cette importante recherche, et entr'autres, Alexandre GRIFFA l'a trouvée le 22 octobre 1804. J'engageai aussi nos Conseillers correspondans de me seconder à cet égard dans leurs arrondissemens; aussi avons vu que le conseiller VACCHINI, le premier d'entr'eux, l'a découverte à Tortonne sur des vaches provenantes du territoire d'Ivrée. En un mot, moi, ainsi que les membres du Conseil, nous avons tout fait ce que dépendait de nous pour propager la vaccine dans toute l'étendue du Piémont.

» dépend de lui, pour accélérer la propagation de la vac» cination dans le département du Pô; en conséquence je
» propose qu'un fonds à fixer soit assigné au Conseil de
» santé, qu'il l'employera pour atteindre ce grand but; et
» que ce fonds lui soit annuellement payé jusqu'à l'extino» tion totale de la variole dans la 27.° Division ».

§. XXI. Mérites des Membres de la Députation du Conseil de Santé pour la vaccination.

Mais reconnaissons solennellement, Messieurs, que la Députation a réellement été notre grand et précieux instrument pour l'exécution de la loi concernant la vaccination en Piémont. Presque tous les membres qui la composent ont été autant d'athlètes qui ont su braver tous les obstacles qu'ils ont rencontrés sur la route; leurs travaux ont été tous nombreux et fort importans, comme on peut le voir dans le rapport que leur Secrétaire a fait au Conseil, ainsi que dans le bulletin du même Conseil. Tout le monde sait, que le Gouvernement Anglais a donné les marques les plus généreuses à JENNER, pour le service qu'il a rendu au genre humain par sa découverte (1); les papiers publics

(1) Le Parlement d'Angleterre, voulant témoigner à JENNER la gratitude nationale, vient de lui accorder une somme de 1000 livres sterlings (242,000 fr.) sur une motion de l'Amiral Berkelay à cette occasion (séance du 2 juin 1802); et après notifient tout récemment encore, que le Conseil communal de Londres a accordé au même JENNER le droit de bourgeoisie, comme les Athéniens l'avaient accordé à HYPPOCRATE, et qu'il lui en a adressé ce diplome dans une boëte en or, de la valeur de 600 livres sterlings.

47

L'Empereur des Russies a ordonné que 5 roubles soient payés à chaque médecin pour chaque inoculation de vaccine qu'il ait fait à un enfant pauvre.

L'Ospodar de Moldavie vient de faire un cadeau au Docteur DECCARO, d'un magnifique schaal des Indes, et lui écrit

que quelques membres eurent parlé tant en faveur de l'auteur qui avait fait de grands frais pour propager sa découverte, que dans la vue de doubler la somme proposée, le Chancelier de l'Echiquier a dit « la Chambre peut voter » pour le Docteur JENNER telle récompense qu'elle jugera » convenable; un fait constant c'est que celui-ci a déjà reçu » la récompense qu'un individu puisse espérer, l'approba-» tion unanime de la Chambre des communes : approbation » bien précieuse, puisqu'elle est le résultat de la plus grande, » ou d'une des plus importantes découvertes que la société » ait fait depuis la création du monde. Je doute que la » Chambre ait jamais eu à prononcer sur un point plus in-» téressant que celui qui occupe en ce moment le comité; » le mérite de la découverte du Docteur JENNER est au-des-» sus de toute expression ».

en même tems une lettre très-flatteuse. par laquelle il l'instruit sur les mesures efficaces qu'il a adopté pour répandre la vaccine dans ses Etats: bref, il est notoire que les propagateurs de la vaccination ont été très-bien traités par différens autres Gouvernemens. Eh bien, Messieurs, nos vaccinateurs de la Députation ont été encouragés par le plus noble de tous les principes excitateurs; ils ont été conduits à faire, à cet égard, des sacrifices sans fin, par le seul désir de se rendre utiles à leur patrie. En me suivant constamment avec l'intrépidité la plus imposante, et employant en même temps le langage de la plus attrayante insinuation ils ont combattu victorieusement les antivaccinateurs, de manière que dans l'état actuel des choses en Piémont la Députation, peut bien dire ce que VICENTINI avançait relativement à l'insertion de la variole « se l'inoculazione della vaccina » ha ancor degli avversarj fra noi, questi » sono assai pochi, e la maggior parte » anonimi, siccome quelli che si vergo-» gnano di combatter a faccia aperta,

» o nomi assai oscuri nel mondo me-» dico. » (1).

Ils m'ont déclaré cent fois qu'ils ne visaient qu'à voir un jour la vaccination familiarisée en Piémont; et que c'était là le plus haut degré de leur gloire auquel ils aspiraient; que c'était là leur victoire complète. Je ne doute nullement qu'ils

(1) Une partie des observations de la Députation contre les ennemis de la vaccine se trouve dans son ouvrage intitulé « Riflessioni della Deputazione per la vaccinazione sulle » obbiezioni fatte all'innesto della vaccina dal cittadino » BRUGNONE ec. Torino anno X, dalla Stamperia Filan-» tropica. » Leur déclaration à cet égard fut toujours semblable à la suivante de SCUDERI, dont les efforts tendant à l'extinction de cette maladie pestilentielle lui ont aussi coûté quelques désagrémens « Quæ hucusque passus sum ad-» versa, aspera, dura, incompta, difficilia reticere juvat. v Honestam, utilemque caussam agitanti contemptus omy nes contemnendi fuere : quum probe memor fuissem il-» lius immortalis LINNÆI ad hujusmodi vicissitudines specy tantis moniti. Adversariorum tela nunquam retorsi, acerv rima convitia, insimulationes, cavillationes, buccinationes, » (præstantiorum longe virorum omni zvo, laboris prœy mia) tranquillo animo sustinui, nec suis auctoribus hæe » invideo, si inde ipsis apud vulgus gloria major. Fero » hæc, quæ in me ne capillum quidem mutant; et cur » non ferrem iniquos, qui a veris botanicis et quidem cony sumatissimis quibus assurgere debent ille summis cumulay tus sim encomiis (spec. plant. tom. I ad lectorem). (Voyez Scuderi lib. cit. præf. pag. 15).

4

toute la Division, propres à faire passer jusque dans les hameaux les plus reculés la bienfaisante vaccination.

§. XXII. Progrès accélérés que la vaccination va faire en Piémont.

Non, Messieurs, je le prévois, rien n'arrêtera plus la marche de la vaccination en Piémont; assurément nous ne serons pas arrêtés par aucun accident, par aucune circonstance difficile.

Personne moins que nous, n'a besoin d'encouragemens ultérieurs à cet égard, car personne ne connaît mieux que nous les malheureux effets de ce cruel fléau dans la société.

Vous le savez, messieurs les Pharmaciens, qui dûtes vous apercevoir tant de fois que la *faculté* échouait contre la férocité de ce mal, malgré l'emploi de presque toutes les substances médicamenteuses que l'on trouve dans vos officines. Vous le savez, messieurs les Chirurgiens, qui vous vîtes presque forcés d'appeler » artis chirurgicæ opprobrium » la plupart des infirmités du ressort de votre profession, qui restent après le cours de la maladie variolique.

Vous le savez, Directeur de la Société pastorale, qui avez dû être maintefois spectateur des ravages qu'elle exerce dans les pauvres familles des pasteurs, des agriculteurs, des artisans; ravages qui sont pleinement semblables à ceux qui, occasionnés par l'analogue clavelée, détruisent quelquefois presqu'entièrement les plus florissans troupeaux des bêtes à laine (1).

(1) M. JOUARD (de l'Allier) fait la remarque suivante sur le rapport de la vaccination avec le commerce « On sait auy jourd'hui, dit-il, avec quel empressement les naturels » d'Amérique ont été au devant de la vaccine, avec quelle » confiance, avec quel enthousiasme ils ont reçu ce pré-» servatif d'un mal qu'ils n'auraient jamais dû connaitre, » et qui, tout cruel qu'il est, n'est pas le plus grand de » ceux que nous leur avons porté.

» L'intérêt commercial, l'appas du gain est plus habile
» à trouver, plus docile à suivre ce qui peut lui être avan» tageux et assurer ou augmenter ces bénéfices: c'est ce
» motif, honteux pour la civilisation et la philosophfe,
» plus honteux pour les peuples qui se disent et se croient

Vous le savez, Messieurs les Militaires, qui voyez tant de conscrits rendus impropres au service militaire par la variole; qui avez observé dans différens pays de l'Europe, des régimens entiers fort maltraités par cette maladie; qui avez appris par l'histoire que ce sont presque toujours les troupes qui ont apporté en Europe et ailleurs cette contagion; vous qui êtes

» les mieux civilisés et les plus philosophes, qui paraît
» avoir d'abord fait recourir à l'inoculation. C'est aussi le
» même qui fournit au préservatif un grand moyen de
» prouver son efficacité, en engageant tous ceux qui vont
» à la traite des Nègres à emporter avec eux de la vaccine,
» pour donner, malgré tout ce qu'on a dit, une assurance
» de plus à leurs fonds. Je suis bien certain que ce n'est
» point à la légère qu'ils se sont décidés à user de cette
» précaution, ou je ne reconnaitrais plus l'esprit mercantile.
» Aussi ce témoignage singulier en pareille matière, me
» paraît-il moins qu'indifférent. JOUARD de l'Allier (guelgues observations sur la vaccine pag. 80, not. 1.) »

La variole ne passerait plus de l'Europe à d'autres pays au-delà de la mer, si, conformément au projet du conseiller FOURCROY, les voyageurs maritimes ne manquassent pas de matière vaccinale. » Il faudrait sur-tout, dit-il, que le capi-» taine Baudin, dont le voyage doit être utile au peuples » qu'il aura occasion de visiter, portât la vaccine dans les » îles de la mer du sud où l'invasion récente de la petite-» vérole, s'est signalée d'une manière si cruelle ». Voyez le traité historique et pratique de la vaccine par J. L. MOREAU (de la Sarthe) pag. 97. informé, que les Gouvernemens les plus sages et les plus prévoyans ont fait inoculer à leurs soldats, ou la variole, ou la vaccine (1); soyez, Messieurs les Militaires, les émules de nos respectables Généraux GLOT et autres, qui les premiers ont introduit la vaccination dans les corps qu'ils commandent avec tant de distinction (2).

(:) Les Officiers de santé de la marine anglaise ont présenté au docteur JENNER, au mois de mars 1801, une médaille qui représente d'un côté Apollon offrant à la grande Bretagne un jeune marin, guéri récemment par la nouvelle inoculation. La patrie reconnaissante étend sur sa tête une couronne civique, sur laquelle est inscrit JENNER; audessus alba nautis stella refulsit, au dessous 1801. De l'autre côté un ancre; au-dessus Georgio tertio rege; au-dessous Spencer duce; faisant allusion à l'administration de la marine royale, sous le règne de Georges III; environ cent chirurgiens accompagnèrent les médecins qui ont presenté ce tribut de reconnaissance à l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Le Duc d'YORK fit vacciner ses gardes et des régimens entiers, hommes, femmes et enfans. Il envoya le docteur MARSHALL à Gibraltar, à Minorque et à Malthe, pour que les garnisons de ces places pussent jouir du même bienfait.

Enfin, d'après l'ordre de l'amirauté, une partie de l'armée navale fut soumise au même procédé. Le Prince de Galles en a fait de même dans son régiment. Enfin un ordre a été donné par le Gouvernement de faire vacciner tous les enfans des militaires et des marins.

(2) A Nancy le Général GILOT, commandant la 4.º Division, mit à l'ordre une invitation par laquelle il propoVous le savez, Messieurs les Administrateurs des hospices, qui à chaque instant avez sous vos yeux des cas constatant la cruauté de cette maladie, et qui êtes pleinement instruits, que la plupart des enfans qui doivent sentir les heureux effets de vos soins bienfaisans, sont en proie de la furie variolique.

Vous le savez, Monsieur le Directeur du Lycée, qui m'avez devancé avec tant de gloire dans la difficile carrière de la magistrature sanitaire supérieure; vous qui sans doute êtes informé que la maladie dont il est question, a fait plusieurs fois le désespoir de bien de collèges semblables à celui que le Gouvernement vient de vous confier. En 1755 personne n'était attaquée de la variole dans la ville d'Upsal. Un étudiant arrivé

sait de faire vacciner tous les individus soumis à ses ordres, qui en auraient besoin. A Toulouse le Commandant de la dixième Division militaire adressait aux officiers et soldats de son ressort un ordre pour leur faire part des offres du citoyen TARBES de les vacciner gratuitement. Le citoyen LAMBERT, chirurgien-major du 17^e régiment de Dragons, se faisait vacciner à Nancy par le citoyen VALENTIN, pour reporter la vaccine dans sa garnison à Pont-à-Mousson.

d'Oeriber où cette maladie régnait, y la porte; un autre étudiant en est attaqué et en meurt; le frère de celui-ci venu de Stockolm à Upsal pour assister à son funérail apporte la variole à Stockolm, où enfin elle a fait des affreux ravages. Et combien de pareils cas ne pourrai-je pas vous citer?

Vous le savez, M.^r le Maire, mon trèshonorable successeur, vous qui assurément n'ignorez pas que depuis l'an 1777 la ville de Turin a perdu 5000 varioleux environ Est-ce que notre Maire qui brûle d'envie de faire le bien, serait dans cette affaire moins zélé que les Maires ou les Municipalités d'Orléans, de Vire, de Cherbourg, d'Eu, d'Amiens, de Verneuil, de Lille, d'Arras, de Dinan, qui ont si bien secondé les efforts des autorités supérieures à cet égard? (1)

(1) Le Maire d'Orléans adressa au 'comité central deux médecins avec un enfant qu'ils devaient faire vacciner, et reconduire dans cette ville, pour y naturaliser la vaccine. A Vire, le citoyen la ROBERDIÈRE, médecin et maire, usait de l'autorité que lui donnait ce double titre pour répandre la nouvelle inoculation. Le Maire de Cherbourg l'encourageait en soumettant son propre fils et les enfans des hospices Vous le savez enfin, Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel, vous qui dans vos nombreux et très-savans mémoires sur l'économie politique, relativement à la Savoie, à la Sardaigne et au Piémont, avez calculé avec l'exactitude la plus profonde l'étonnante mortalité occasionnée par la variole.

Oui, je le répète, Messieurs, nul n'a moins besoin que nous de nouveaux encouragemens; nous voulons travailler avec tout le dévouement possible, et je ne puis que concevoir d'heureux augures du suc-

à cette méthode. A Eu le Maire donnait le même exemple en la faisant pratiquer sur ses deux filles; et ce fait qui bientôt répandit la vaccine à Dieppe, Forges, Neufchâtel, Gournay, et Aumale, avait mérité d'être cité dans le mémorial des Corps Administratifs du département de la Seine inférieure. A Amiens la Municipalité encourageait des essais auxquels applaudissaient les plénipotentiaires réunis dans cette ville, pour y conclure la paix. Le Maire de Verneuil avait également favorisé cette pratique, en réunissant au comité les officiers de santé. A Lille la Municipalité en créait un pour vacciner les pauvres gratuitement. A Arras le Maire en faisait connaître les avantages par des proclamations. Le Maire, et le Sous-Préfet de Dinan certifiaient les contr'épreuves tentées avec succès par les médecins de cette ville. Cette note est extraite du rapport du comité cenmal, p. 40.

cès de nos sollicitudes, d'autant plus qu'ils seront indubitablement secondés par les Ministres du culte, qui nous ont été associés.

§. XXIII. Influences des Ministres du culte, relativement à la propagation de la vaccination.

L'influence des principes religieux est très-forte à cet égard : en effet combien de fois n'avons-nous pas vu le peuple conduit par la religion vers les lieux où la providence faisait luire quelques secours sanitaires, et par un effet contraire, combien de fois n'avons-nous pas vu le peuple s'en être éloigné, même brusquement, séduit par des maximes totalement antiphilantropiques ? Les Ottomans, pénétrés de leur système de prédestination, repoussèrent obstinément l'inoculation variolique lorsqu'elle leur fut présentée, pendant que les Chrétiens, les Grecs, et les Arméniens qui se trouvaient à la même époque à Constantinople l'accueillirent bien favorablement; mais la vieille femme

Thessaliène, qui avait exercé l'art d'inoculer plusieurs années chez les Circassiens, afin de populariser l'inoculation dans la ville de Constantinople, feignait qu'une pareille méthode lui avait été révélée par la Sainte-Vierge; cette femme opérait en faisant les incisions nécessaires en forme de la Sainte-Croix, parce que (déclaraitelle) cette particularité était absolument nécessaire pour le succès de l'inoculation.

Les premiers pas que cette même inoculation fit en Angleterre, furent bien lents, par la raison que les théologiens s'étaient déclarés ses adversaires avec un acharnement inoui. Parmi eux il en fut un qui eut la hardiesse de prononcer un discours dans l'église de S. ANDRE à Londres, soutenant qu'une pareille opération ne pouvait être qu'une invention diabolique, et que précisément le bon Job avait été inoculé par le diable en personne; mais d'un autre côté avec quels sentimens de vénération ne nous rappellons-nous pas des efforts de l'Evêque de Salisbury contre ses fanatiques, lequel, afin de leur donner la preuve la plus com-

plète de sa conviction en faveur de l'inoculation, y assujettit ses propres enfans.

59

Nous admirons tous les efforts des Jésuites missionnaires qui dans le Brésil et le Paraguay, arrachèrent par l'inoculation un immense nombre de victimes à la variole que les Européens leur avaient apportée, et qui désolait ce malheureux pays. (Note du professeur ODIER. Bibl. bitann. vol. XV, p. 368.)

L'on sait que la décision de la fameuse Sorbonne, suffisamment favorable à l'inoculation, s'est utilement opposée aux antinoculateurs.

Cette même inoculation ne trouva des obstacles presqu'invincibles lors de son introduction en Hollande, que parce que les ecclésiastiques s'en étaient déclarés oppositeurs inflexibles.

Quant à l'inoculation de la vaccine, considérons d'abord l'observation que l'on vient de faire relativement à la promptitude dont elle s'est répandue dans les Indes, laquelle a été bien plus grande qu'en Europe. Cette grande promptitude a été attribuée à la vénération religieuse que les Indiens ont pour la vache; et en second lieu, au nom d'Amurtum, qui signifie *immortalité*, lequel lui a été donné par ANDERSON.

Au reste, j'ai dû voir plus particulièrement à Genève, combien sont puissantes les exhortations presbytériales à cet égard (1).

(1) Les très-respectables docteurs-médecins de Genève out essayé de généraliser la pratique de la vaccination, en l'inoculant aux petits enfans peu de jours après leur naissance; et ils ont fait distribuer à leurs concitoyens, par la voie des Ministres du culte, l'avis que nous transcrivons ici, comme il a été fait par MOREAU de la Sarthe avec le rapport religieux que l'on doit aux sentimens philantropiques et à la vertu.

AVIS AUX PÈRES ET MÈRES.

L'enfant que vous présentez est exposé à un très grand danger, celui de prendre la petite-vérole, maladie qui, apportée en Europe dans le huitième siècle, s'y est tellement répandue qu'on ne peut plus l'en expulser, et dont il est moralement impossible de préserver les enfans autrement que par l'inoculation.

» Heureusement, par un grand bienfait de la providence on a découvert, depuis quelque temps, une manière de la pratiquer, que plusieurs milliers d'expériences ont démontré être aussi sûre qu'efficace, et qui peut, sans aucun inconvénient, être mise en usage dans toutes les saisons et pour les enfans les plus faibles, les plus petits et les plus délicats. Elle n'est presque jamais accompagnée ni suivie d'aucun accident, et quand il en survient, ce qui est fort rare, ces accidents ne sont jamais graves. Les Ministres du culte catholique ont aussi donné de bien nombreuses preuves de leur influence à cet égard en Italie,

» La maladie qu'elle produit porte le nom de vaccine: elle est toujours extrêmement bénigne et presque toujours régulière. Elle a un autre avantage très-précieux, c'est qu'elle n'est jamais contagieuse: en sorte qu'en l'inoculant chez soi, on ne risque point de la donner à ses voisins. Et eependant on peut être assuré que les enfans auxquels on l'a communiquée par l'inoculation sont par-là toujeurs à l'abri du malheur de prendre la petite-vérole.

» Si donc vous voulez conserver votre enfant, nous vous exhortons à le faire incessamment inoculer. Hâtez-vous de le préserver ainsi d'une maladie terrible, qui fait journellement autour de vous les plus cruels ravages, et qu'elle peut les prendre au moment que vous vous y attendrez le moins. Ne le mettez point en nourrice, sans l'avoir soustrait à ce danger.

» Ce sont des Médecins et des Chirurgiens. instruits par beaucoup d'études et d'expériences, et qui n'ont aucun intérêt de vous tromper, qui vous donnent ce conseil. Eux aussi sont pères, et ils n'ont pas balancé à inoculer de très-bonne heure leurs enfans. Au nom de l'humanité, et par tout ce que vous avez de plus cher, suivez leur exemple, si non craignez d'avoir un jour à pleurer amèrement sur la mort de votre enfant, pour avoir repoussé le moyen de salut qu'on vous propose. Il est simple et si facile que vous ne sauriez avoir aucun prétexte, pour vous y refuser, ni même pour différer d'y avoir recours.

» Les Médecins et Chirurgiens soussignés se feront un devoir et un plaisir d'inoculer tous les enfans qu'on leur présentera, et le public sait que jamais ils n'ont exigé aucune rétribution de ceux qui ne sont pas en état de les satisfaire. » en Allemagne, en France; aussi S. E. le Ministre de l'intérieur, écrit-il: «les mi-» nistres du culte seront utiles dans les » associations des promoteurs de la vacci-» nation; déjà plusieurs exemples nous » ont appris quels services ils peuvent » rendre sous ce rapport.» Et à coup sur nous en avons aussi de bien louables en Italie. A Milan, p. e., les inoculations populaires se faisaient naguères dans les églises : les cloches en avertissaient le public, qui sur-tout y était attiré en vertu d'une belle homélie allusive à la vaccine, que les prêtres lisaient de leur autel.

Quant aux Ministres du culte de chez nous, il est notoire que la première apparition de la vaccine en Piémont les a tant soit peu inquiétés; mais nous devons en même tems rendre justice à ceux qui, mieux instruits et plus clairvoyans, ont opéré à l'égard de la vaccination de la même manière que le célèbre père Laurent BERTI, lors de l'introduction de l'inoculation de la variole. Au surplus, s'il restait encore quelque difficulté pour les moins instruits, ou pour les plus faibles, l'on peut conjecturer qu'elles seront entièrement dissipées aujourd'hui, que Monseigneur l'Evêque d'Amiens a adressé une circulaire à Messieurs nos Évêques, ainsi qu'aux Administrateurs des diocèses vacans, pour engager les écclésiastiques, auxquels on aurait proposé de prendre part à cette institution, à ne point se refuser aux vues de Messieurs les Préfets.

J'ai lieu (ainsi s'exprime Monseigneur l'Évêque d'Amiens), j'ai lieu de croire que leur zèle et leurs lumières les persuaderont, que la marque de confiance qu'on leur donne, en les nommant membres du bureau de vaccine, bien loin de contrarier les principes et les devoirs de leur état, est au contraire un hommage rendu aux sentimens de bienfaisance et d'humanité, dont les Ministres de la religion doivent être plus particulièrement animés.

TISSOT observe, que lors de l'introduction de l'inoculation de la variole en Europe, les françaises ne voulaient pas en entendre parler, par la seule raison qu'elle régnait en Angleterre, où elle était fort accréditée. Elles aimaient mieux laisser en danger leur beautés et leur existence, qu'avoir des obligations à cet égard aux Anglais.

Loin de notre chère patrie, Messieurs, un aussi abominable antigenio national; une pratique salutaire, quelque puisse être le pays, la nation d'où elle nous arrive, doit être adoptée sur-le-champ. Là-dessus je dois vous avouer, Messieurs, qu'à ma grande satisfaction, depuis quelques semaines, j'entends nos Ministres du culte inculquer à l'égard de la vaccine cette belle et grande vérité dans les têtes même les plus vulgaires. Déjà j'en entends plusieurs, déployant une insinuante éloquence, semblable à celle du fameux Évêque de Worcester, pour induire les pères et mères à faire vacciner leurs enfans chéris (1). Je dirai enfin avec GAUTIERI,

(1) Peuples, écoutez, dit-il: l'Ange exterminateur Tient son glaive levé sur vos fragiles têtes; Un mal contagieux règne aux lieux où vous êtes; C'est en le prévenant qu'on brave sa fureur. Dans l'Europe apporté du fond de l'Arabie, Il traite les mortels avec égalité,

« se il sacerdote di Brama, abbandonata « ogni anno in primavera la montagna, « discende nella pianura per inocularvi in « nome della Divinità il vajuolo, quanto « più sagra non dev'essere a noi e più « accetta, e più da promuoversi da' nos-» tri Sacerdoti l'inoculazione della vac-» cina! » oui, Messieurs, assurément nos Curés ne la céderont point en zèle à celui de Brunn, p. e., qui mandait à Dec-

De chaque homme, une fois, il menace la vie. La naissance, le rang, la grace, la beauté, L'enfance, le bel âge, et la vieillesse aride, Flétris et consumés par son souffle empesté, Expirent tour à tour sous sa dent homicide. Dans vos frêles vaisseaux, de votre propre main, Osez, pour l'affaiblir, insérer son levain; Ne craignez point l'effet de sa rage perfide, Si vous avez d'abord préparé votre sein. La Patrie éplorée, Anglais, vous en conjure : Hélas! Londres en deuil pleure deux mille enfans Que ce tigre affamé dévore tous les ans. La Raison éclairée et la sage Nature, Et la Religion qui marche sur leurs pas, Vous offrant, a l'envi, ce remède suprême Pour vos enfans chéris, vos femmes et vous même, Vous adressent ces mots en vous tendant les bras : Riche, ouvrez un asyle à la triste indigence Et de l'insertion prêtez-lui les secours; Le Ciel, que réjouit la douce bienfaisance, Pour prix de vos bienfaits veillera sur vos jours.

CARO: « je suis décidé à ne plus vouloir » de petite-vérole dans ma paroisse».

Rien enfin n'arrêtera le cours de nos travaux, aujourd'hui sur-tout que des princes illustres ont donné le plus important exemple à cet égard. Tout le monde est instruit que les docteurs BROWN et HU-FELAND ont inoculé la vaccine à deux enfans du Roi de Prusse C'est le premier exemple de ce genre donné par un Souverain; comme en 1768, l'Impératrice CATHERINE II donna à l'Empire de Russie celui de l'inoculation de la variole, qu'elle fit pratiquer d'abord sur elle, puis sur son fils, devenu PAUL I.^{er}

§. XXIV. Premières opérations qui doivent occuper le Comité.

Il ne nous reste donc qu'à examiner quelles doivent être les opérations préliminaires desquelles notre Comité, promoteur de la vaccination, doit s'occuper. Quant à moi, Messieurs, animé par votre honorable déférence à mon égard, je ne puis me permettre la moindre hésitation

à vous soumettre ma manière de voir cet objet. D'abord S. E. le Ministre de l'intérieur remarque, que dans plusieurs départemens, (nous pouvons ajouter dans ceux de la 27.º Division, et notamment dans celui du Pô) les vues paternelles du Gouvernement sont remplies, sous ce rapport, par les Comités des vaccinateurs, qui déjà existaient avant les dernières dispositions du Gouvernement, d'autant plus que la pratique de cette méthode salutaire dans les divers arrondissemens, y était soumise à la surveillance du Conseil de santé, conformément à l'intention du Gouvernement, exprimée dans la circulaire précitée; nous n'avons donc plus qu'à seconder ces efforts généreux et les fortifier, ce qui sera d'autant plus facile qu'ils sont déjà régularisés par l'impulsion générale qui leur a été donnée depuis le mois de brumaire de l'an IX.

2.° Le Ministre dit aussi, que notre but sera atteint, Messieurs, en établissant dans chaque département un Comité de vaccine, composé des gens de l'art les plus instruits, et en leur associant des 68

citoyens distingués par leur place, leur fortune, leur crédit. Nous voyons tous que c'est bien le cas de notre association aux Membres du Conseil de Santé, et à ceux de sa députation pour la vaccination.

§. XXV. Principaux points de vue des travaux du Comité.

Quoique nous puissions avancer à Turin, comme le Comité central de vaccine l'a avancé à Paris, qu'aujourd'hui tout se tait devant les avantages démontrés de la nouvelle méthode, que les essais les plus multipliés, les épreuves les plus imposantes, une approbation unanime et générale dans toute la France, comme dans tout l'univers médical, ait dissipé les doutes, amené la conviction et forcé au silence ceux mêmes des adversaires que l'évidence n'a pas convertis; nous ne devons pas moins continuer à dissiper quelques craintes chimériques qui ont été répandues chez nous à cet égard, et à rassurer le peuple subalpin sur des dangers imaginaires qui avaient été allégués pour affaiblir la confiance, ou l'empêcher de naître. Ce qui sera d'autant plus aisé chez nous, où nul savant du premier ordre ne s'est avisé d'écrire contre une méthode aussi utile au genre humain.

4.° Il me paraît après cela, que les honorables Ministres du culte, membres de notre Comité, pourraient s'occuper de la rédaction d'une homélie semblable à celles dont j'ai parlé plus haut, tendant à inspirer à tout le peuple une ardente envie de la vaccination.

5.° Il me paraît aussi, que le Comité pourrait sur le champ se concerter sans délai avec le Préfet sur les dispositions nécessaires, relatives à la publication des écrits susdits, de même que de celle d'une instruction à la portée de tout le monde sur la vaccination que j'ai toute prête, ainsi que pour l'achat et distribution de tous les instrumens et de tout autre objet nécessaire pour nos vaccinateurs.

6.° Quant aux tableaux dont il est question dans la circulaire ministérielle, il me semble qu'afin d'éviter les multiplications pour le moins inutiles, il serait nécessaire que le Comité se concertât avec le Conseil de santé qui en dresse aussi de toutà-fait pareils.

7.º Il me semble que le Comité devrait publier, que tel jour de toutes les semaines il y aura vaccinure publique dans une des salles de l'hôpital pour les pauvres.

8.º Les Membres du Comité étant ainsi informés, pourraient s'y trouver, s'ils en ont envie.

9.º Il me paraît que le Comité devrait pareillement concourir à publier, que tous les jours, le dimanche excepté, l'on procède à la vaccination au Conseil de santé depuis 4 jusqu'à 5 ou 6 heures.

10.° Je suis aussi d'avis que le Comité pourra donner ses dispositions pour qu'il y eût toujours des vaches vaccinées dans les écuries de l'hôpital.

11.° Je pense aussi que le Comité pourrait exiger, que tous les enfans de la patrie recouvrés dans cet hospice, fussent vaccinés.

12.º Les députés du Comité seraient

70

destinés pour cette vaccination, non excepté celle qui à lieu dans l'hospice de vaccination.

13.° Je me flatte que vous espérerez, ainsi que moi, que c'est dans le sein de la Députation que le Conseil, de même que le Comité trouvera constamment les collaborateurs qui se chargeront indistinctement de toutes les opérations directes de vaccination.

14.° Je prends la liberté de solliciter un ordre portant défense expresse que dorénavant nul enfant de la patrie vacciné ne soit transporté en sa qualité de vaccinifère, nulle autre part qu'aux salles du Comité, ou à celles du Conseil.

17.° Nous pourrions, suivant la règle adoptée par plusieurs autres Comités semblables, nous réunir au moins tous les quinze jours.

18.° Quant à la correspondance, le Comité pourrait profiter de celle du Conseil de santé, laquelle est très-étendue, non seulement dans le territoire de la 27.° Division, mais aussi dans l'étranger.

19.º Finalement il me semble que no-

tre Comité de promoteurs de la vaccination, à l'instar des autres Comités de cette Division, pourrait déclarer par lettre au Conseil de Santé, que loin de viser à entraver ses efforts pour répandre la vaccination en Piémont, il se propose au contraire de les seconder par tous les moyens qui sont en son pouvoir, et sur-tout en se prêtant indistinctement à toutes ses dispositions relatives à ses députés pour la vaccination.

Le Comité a approuvé toutes ses motions et de concert avec le Préfet il a arrêté l'impression du présent discours et de l'instruction qui le suit.

BUNIVA.

72

RÉSUMÉ

73

DES OBJECTIONS QUI ONT ÉTÉ FAITES CONTRE LA VACCINATION,

Lu à la séance publique de la Députation pour la vaccination près le Conseil de santé, le 2 nivôse an XII,

PAR J. ALFURNO,

MÉDECIN DE L'HOSPICE DES INVALIDES ET MEMBRE DE LADITE DÉPUTATION.

Des progrès lumineux en médecine ont été faits dans ce dernier siècle; et cet art salutaire est désormais arrivé à un tel degré de splendeur qu'il serait reconnu avec peine par ces respectables ançêtres qui en ont fixé les loix fondamentales; mais ce n'a été pourtant qu'après avoir franchi des obstacles sans nombre, que la plupart des inventions utiles et précieuses dont cet art est à présent enrichi, ont été généralement reconnues et établies : un coup-d'œil sur les vicissitudes du chinchina, de l'opium, du mercure de l'antimoine, suffit pour nous en convaincre. L'immortel BROWN a prononcé sans doute de grandes vérités, mais combien de temps n'ont-elles pas été rejetées, ou méconnues?

L'inoculation même de la petite-vérole n'a-t-elle pas dû surmonter des barrières posées par les pré-

jugés, et la superstition ? On l'annonça au public comme une opération criminelle et meurtrière, on taxa les inoculateurs d'imposteurs, et de bourreaux. Les Parlemens et les Ecoles en condamnèrent l'usage; et vers l'an 1723 une thèse fut soutenue dans les écoles de médecine de Paris, intitulée variolas inoculare nefas; bref elle a été bannie pendant un temps trop long, et seulement après plusieurs années l'illustre LA-CONDAMINE la tira de l'obscurité dans laquelle on l'avait plongée et la reproduisit sur l'honorable liste des découvertes utiles.

Il était donc à supposer qu'à l'égard de l'excellente découverte du docteur JENNER, la plus belle du dernier siècle, la chose ne se passerait pas autrement. En effet dès sa première apparition sur l'horizon littéraire, on la harcela de tous côtés, on la déclara inutile et même dangereuse et meutrière.

Quelques inflexibles partisans de l'inoculation variolique ont d'abord avancé des observations toutefois inconcluantes dont il résultait, que la petite-vérole encore plus maligne que l'ordinaire était sorvenue à des individus vaccinés, et ils ont conclu que la modification passagère qu'elle opère dans l'économie animale, laisse, lorsqu'elle cesse, une disposition qui rend encore plus funeste la petite-vérole consécutive.

Le Comité central de vaccine de Paris, dans son rapport publié l'année passée, a évidemment démontré, que si la petite-vérole était survenue

.74

à des individus auparavant vaccinés, elle n'avait eu lieu que deux ou trois jours après l'inoculation de la vaccine, ou bien encore plus tard, mais jamais après la formation des aréoles; ce qui prouve qu'elle avait été contractée par les mêmes sujets avant que le vaccin eût exercé son action sur l'économie animale, et dans tout autre cas, si la variole est survenue à des individus qu'on avait vaccinés, il est démontré que ces individus, quoique vaccinés, n'ont point eu la vaccine, c'est-àdire qu'on leur a fait l'insertion du vaccin, mais que cette insertion n'a point procuré le développement de la maladie. Peut-on exiger, dit M.r Husson, que le kina vomi aussitôt après avoir été pris, supprime un accès de fièvre ? A-t-on jamais compté sur l'effet d'un vésicatoire, lorsqu'il n'a pas seulement fait rougir la peau? Ce même Comité qui n'a rien négligé de tout ce qui tient à la nouvelle découverte, a aussi reconnu que bien souvent on a confondu la petite-vérole volante, et d'autres éruptions semblables à celle-ci, avec la vraie petitevérole, et que d'autres fois encore ce n'étaient que des mensonges ou des alarmes qu'on se plaisait à répandre. Des observations analogues à celles-ci ont été faites par notre députation chaque fois qu'on s'est mis à discuter sur des incidens de cette espèce.

Dans un discours prononcé à la séance publique de la société de santé de Grenoble, le 5 frimaire an XI, dans le but de démontrer évidemment l'inutilité de la nouvelle inoculation, on y a établi la proposition suivante. « Dira-t-on qu'en » vaccinant tous les sujets qui n'ont pas eu la » petite-vérole, on détruira ce fléau destructeur? » Mais on aura le même résultat de l'inoculation » de la petite-vérole, et on sera assuré d'en être » exempt dans la suite; sécurité qu'on ne sau-» rait se promettre avec le secours de la vac-» cine ».

76

Ceux qui savent que la petite-vérole est une maladie contagieuse, et que la vaccine ne se communique que par insertion, seront facilement convaincus que cette difficulté est tout-à-fait dénuée de fondement.

Contraints par l'évidence des faits, quelques-un parmi les adversaires ont admis que la nouvelle méthode d'inoculer pouvait préserver les hommes de la petite-vérole, mais pour l'espace de quelques années seulement. De même, disent-ils, que certains remèdes peuvent faire cesser les symptômes de certaines maladies, qui se manifestent derechef au bout de quelque temps, de même la vaccine fait cesser la disposition à la petite-vérole, mais elle n'en éteint pas tout-à-fait le germe.

Les expériences de contrépreuve faites par JEN-NER sur des individus qui avaient contracté le compox, 53 ans auparavant, ne laissent aucunement subsister de pareils doutes, et quand même la vaccine ne préserverait que pour quelques années, ce qui est contredit jusqu'à présent par l'expérience, elle ne cesserait pas pour cela d'être une excellente découverte, puisque dans peu de temps, en généralisant cette méthode on parviendrait à détruire la contagion variolique: c'est-à-dire que par le moyen d'une vaccination générale, on s'opposerait au moius pour quelque temps à une nouvelle préparation de matière variolique: et certes celle qui resterait quelque part, étant décomposable, se détruirait pendant ce temps, et par-là l'on conçoit que finalement la variole serait indubitablement détruite en vertu de la destruction totale de la matière dont elle tire son origine et dont elle est constituée.

77

Des objections de cette nature pouvaient seulement exciter la méfiance publique à l'égard du nouveau préservatif, et la constance des observations journalières aurait d'abord démontré l'insuffisance de semblables raisonnemens; mais les injures portées contre la vaccine ne s'arrêtaient pas là, on se mit à la peindre avec les plus noires couleurs; on présenta les effets de cette inoculation comme une maladie pernicieuse, on divulgua que l'origine du vaccin était suspecte, que les conséquences en étaient très-graves et souvent fatales. A cet effet on publia que des individus étaient morts pendant le cours de la vaccine, ou peu après; on accumula des observations pour démontrer que certain nombre de sujets inoculés selon la nouvelle méthode étaient dévenus, après cette opération, faibles, décolorés, languissans; que d'autres étaient morts après de longues maladies exanthématiques, qui avaient été occasionnées par la vaccine.

Dans les réponses faites par notre Députation et par quelques-uns de ses membres aux écrits des adversaires, imprimés à Paris, à Grenoble et à Turin, on a observé que toutes ces prétendues maladies dartreuses et exanthématiques qu'on à attribué à l'action du vaccin, n'avaient rien à faire avec celui-ci; au contraire bien souvent des maladies qui attaquent la surface de la peau, sontelles-mêmes corrigées ou guéries par cette nouvelle inoculation. Au reste les vaccinateurs n'ont jamais prononcé que pendant et après le cours de l'érnption vaccine, l'homme eût à devenir impassible ou immortel.

L'année passée un de nos compatriotes s'élança contre la nouvelle découverte en ennemi déclaré. Une difficulté, selon lui, qui s'oppose à ce que le vaccin ne soit généralement reçu, c'est la probabilité qu'il y a de rendre indigène le cow-pox sur nos vaches. Il a dit même qu'on ne doit pas l'adopter, parce qu'elle est une maladie contagieuse, parce qu'on ignore jusqu'à présent quel changement elle peut produire sur le corps humain; parce qu'il est aisé de confondre les vraies pustules vaccines avec les fausses; parce que, dit-il, plusienrs observations nous portent à croire que la peste a préservé de la petite-vérole; y a-t-il pour cela quelqu'un qui voudrait se laisser inoculer la peste?

La crainte de rendre le cow-pox indigène parmi nos vaches, n'est pas mal fondée, et il vient d'être annoncé que dans quelques communes du dépar-

78

tement de la Doire en vaccinant avec peu de précaution, on avait engendré cette maladie dans ces brutes. Si cela est, nous serons parvenus à entretenir la source de cette humeur bienfaisante. Estce que pour ne pas causer un petit mal aux vaches, nous devrions cesser de faire un grand bien aux hommes? Au reste nous sommes autorisés à croire que cette maladie n'est pas si facilement. épizootique, car d'après les essais faits par notre comité, la vache qu'on avait inoculée ne communiqua point le cow-pox aux autres bêtes à cornes, qui étaient renfermées dans la même étable. Et finalement serait-il improbable que l'affection vaccinale qui fait un si grand bien à l'espèce humaine, n'occasionne de même des révolutions salutaires dans le corps de la vache?

79

Quant aux changemens qui peuvent résulter de l'insertion du vaccin sur le corps humain, il n'est pas nécessaire de les connaître pour en faire usage. Nous ne sommes pas plus au fait des changemens que produisent certains remèdes que nous avons toujours à la main; pour ce qui regarde la facilité de confondre les vraies pustules avec les fausses, il suffit d'avoir vu une seule fois la vraie vaccine pour n'être plus trompé à cet égard : encore les efflorescences non vaccinales qui ont été appelées fausses vaccines, sont-elles à présent très-rares; car nous ne les avons presque jamais observées, si ce n'est quelquefois qu'on a inoculé la vaccine expressément ou par erreur à des individus qui avaient souffert auparavant la petite-vérole.

L'éruption vaccine ayant beaucoup d'affinité avec la petite-vérole, les adversaires ont cru en conséquence qu'on pouvait se servir avec plus de tranquillité de cette dernière inoculation, et que la première devait au moins être rejetée comme inutile; il y a sans doute des argumens qui semblent prouver l'identité entre ces deux maladies éruptives; mais il est aisé de voir que l'objection qu'on tire de cela ne prouve rien contre la vaccine, et que si cela pouvait résulter avec plus de certitude, on aurait peut-être réalisé l'espoir jadis conçu de rendre la petite-vérole non éruptive sur toute la surface du corps. Nous aurions atteint le grand but , savoir : d'avoir ainsi modifié la variole, de manière à la rendre bénigne dans toute la force du terme.

Parmi toutes ces objections il s'en est élevé une aussi ridicule que peu importante, mais dont se sont servis très-bien quelques-uns des adversaires pour rendre suspecte la source de la matière vaccinale et son emploi. Ils imaginèrent d'abord qu'avec la nouvelle inoculation on pourrait en quelque sorte assimiler le tempérament et l'instinct moral de l'homme à celui de l'espèce bovine ou au moins rendre le genre humain avec le temps sujet aux maladies de ces animaux. Chacun (dit Louis VALENTIN) a entendu faire cette objection; » C'est une bestialité de prendre une maladie des » animaux, elle peut avoir quelqu'influence sur » le caractère moral. » Cette futilité, observe VA-LENTIN, ne mérite certainement pas une réfutation sérieuse. Voici ce que dit le docteur DECARRO à ce sujet « Les pauvres vaches ne sont pas des » tigresses; nous n'avons guère de meilleurs amies » parmi les bêtes que ces intéressans animaux. » Et si nous admettons la théorie du docteur JEN-» NER sur l'origine de la vaccine comme prove-» nant du cheval, nous en aurons l'obligation aux » deux espèces d'animaux, qui nous rendent les » plus grands services, et que nous avons le » plus de raison d'aimer et d'apprécier. De plus » la vaccine est-elle le seul usage que nous fas-» sions de la vache? ne buvons-nous pas son lait? » ne le préparons-nous pas sous une infinité de » formes? ne nous nourissons-nous pas de sa » chair ? ne l'assimilons-nous pas constamment » à nous-mêmes? Je dirai avec un Journaliste » Anglais, que ceux qui ont des craintes de ce » genre, doivent aussi trembler quand ils man-» gent du bæuf à la mode, ou des becfstakes » (observations et expériences sur la vaccine par J. DECARRO. Vienne 1800). Le docteur PALLONI de Florence a aussi très-bien répondu à cette difficulté avec ces paroles : « Je crois, dit-il, que » ceux qui font de semblables raisonnemens ont » été vaccinés avant la naissance.

Que dirat-on de la fausse opinion enracinée dans le peuple, qui est intimement persuadé que la petite-vérole est une dépuration salutaire des mauvaises humeurs, à laquelle tous les hommes doivent être nécessairement sujets pour vivre en bonne santé. Cette fausse théorie reçue même

6

par quelques-uns des gens de l'art, est aussi une des difficultés qui s'opposent encore aujourdui à l'adoption générale de la vaccination. N'a-t-on pas des exemples trop fréquens, dit M.r Husson, que cette prétendue maladie dépuratoire est suivie de dépots purulents, d'affections organiques, de perte de membres, de la lésion des facultés intellectuelles, et trop souvent de la mort?... certes le remède est pire que le mal par-tout on eniend accuser la petite-vérole de tels ou tels ravages : a-t-on jamais entendu publier ses bienfaits. Si l'on pouvait une fois persuader au peuple que jamais l'homme n'a eu besoin de cette dépuration; qu'au lieu de dépurer les humeurs elle les infecte; qu'elle est une contagion comme bien d'autres, et qu'elle n'a pas toujours existé dans nos con rées, on parviendrait, peut-être, à faire cesser l'effet d'une des causes principales de l'aversion populaire pour la nouvelle méthode d'inoculer.

Finalement il y avait encore quelques-uns parmi nos antivaccinateurs qui nous observaient qu'il pouvait arriver que la vaccine ne produisit point en Piémont les heureux effets que l'on dit produire, p. e., en Angleterre et dans d'autres pays septentrionaux; aujourd'hui que la Députation a prouvé qu'une pareille difference n'a pas lieu, cette observation est rendue parfaitement nulle. Qu'ils sachent donc que la marche et la force antivariolique de la vaccine, est égale au nord, comme au sud, en Europe comme dans toutes les autres parties du monde. Il est encore quelques-uns, qui, peut-être de bonne foi, disent qu'il pourrait arriver que la vaccine n'eut pas la force de résister à certaines varioles surieusement contagieuses, lesquelles deviennent telles, parce que le corps acquiert une disposition extrêmement susceptible, bien supérieure, suivant eux, à celle qui a lieu dans les cas de variole ordinaire, et notamment dans le cas de son inoculation; mais ces messieurs apparamment ignorent la manière toujours ferme, dont s'est comportée la vaccine à l'occasion des terribles épidémies varioliques mentionnées dans le rapport du Comité central; ils ignorent qu'à Paris en thermidor an 12 sur dix mille vaccinés, aucun n'a été atteint de la contagion, et qu'à Meaux, à Genève, à Bruxelles, à Rheims, à Beaugency, à Toulouse, à Perpignan, à Villefranche, à Orléans, etc. etc. sont arrivés des cas tout-à-fait semblables à celui de Paris. Ils ignorent enfin qu'en France nombre d'épidémies varioliques ont été arrêtées par le moyen de la vaccination, ainsi que le docteur BAYETTI, et d'autres vaccinateurs en out arrêté en Piémont par ce seul moyen Que ces messieurs se donnent la peine de prendie les renseignemens nécessaires à ce sujet dans le rapport précité du Comité central de vaccine de Paris.

J'ai dit assez pour faire voir avec combien d armes conjurées l'on a attaqué la bienfaisante découverte de l'illustre JENNER; aussi le raisonnement et le dévouement de ses prosélites n'auraient rien fait, si la constance des observations n'eusse déposé chaque jour en sa faveur ; malgré toutes ces déclamations on a pas pu faire rejeter cette pratique salutaire; elle est embrassée par-tout ; elle est reçue à bras ouverts dans ces endroits où la petite-vérole laisse paraître son fléau destructeur, et même parmi ces peuples où la peste annonce les plus affreux ravages. Elle se répand actuellement avec beaucoup de célérité dans toutes les parties du monde.

84

Un nombre presqu'infini de faits authentiques dans toutes les parties du globe, prouve assez évidemment l'innocuité et la vertu préservative de la petite-vérole.

Il n'y a aucune maladie, qui étant survenue à des individus vaccinés auparavant, puisse être attribuée avec quelque probabilité à l'action du vaccin.

Il n'y a pas un seul exemple que des individus soient morts des conséquences directes de la vaccine.

L'insertion étant le seul moyen de communiquer cette légère maladie parmi les hommes, on doit, par cela même, la préférer à l'inoculation ordinaire, qui n'est qu'un foyer perpétuel de la contagion variolique.

De toutes ces vérités incontestables, les Gouvernemens, et tous les hommes éclairés en sont désormais persuadés: faudra-t-il qu'une épouvante soit apportée par quelques épidémies varioliques, pour que la vaccination parvienne à se faire généralement adopter même par ses plus opiniâtres ennemis? Quant au degré d'autorité des antivaccinateurs qui pourraient se trouver dans l'ordre de nos ministres de l'art de guérir, je dirai ce que Husson observe à ce sujet sur ceux de Paris « Il est » curieux, dit-il, d'opposer les noms des VAUME, DUFAI, TAPP, CHAPPON et VERDIER à ceux de ANDRY, CORUIZARD, GUILLOTIN, HALLÉ, JEAN-ROY, PINEL, SABATIER, THOURET.

Au surplus je suis pleinement persuadé que les hommes témoigneront toujours de la réconnaissance, particulièrement pour tous ceux dont les noms sont désignés dans le tableau ci-joint, imaginé par VIVIANI, qui, les premiers, ont fait les plus grands efforts pour généraliser la pratique de la méthode antivariolique, heureusement découverte par JENNER, non seulement dans l'Europe, mais aussi dans les autres parties du monde. ESTRATTO d'una memoria eontenente otio osservazioni interessanti comunicate al Consiglio superiore civile, e militare di sanità dal signor FORNASERI chirurgo dell'ospizio degl'invalidi, e cerusico di prima classe applicato all'uffizio del detto Consiglio.

OSSERVAZIONE I.

L'anno 10 il Cerusico FORNASERI vaccinurò il signor BRACHETTI negoziante con due punture a ciascun braccio. La vaccina percorse i suoi periodi regolari. Un altro di lui fratello, che per timore ricusò di farsi vaccinare, contrasse poco dopo un vajuolo confluente, e maligno da una sua sorella, il quale minacciollo della perdita della vista, e della vita. Allora il Chirurgo FORNASERI avendo esortato il vaccinato di coricarsi col vajuoloso, e di frequentarlo, non contrasse punto il vaccinato il vajuolo, nè provò verun sinistro accidente.

OSSERVAZIONE II.

Il medesimo Chirurgo vaccinurò due figlie del signor ANTONINI negoziante, una delle quali era soggetta a moti convulsivi resi abituali. La vaccina ebbe in ambedue un corso regolare, e quella affetta da' moti convulsivi ne andò in appresso esente.

OSSERVAZIONE III.

Ad una figlia del signor PANSA, vaccinurata pure dal medesimo dopo un regolare periodo della vaccina, nel cadere la crosta sopraggiunse una febbre accompagnata da un prurito alla metà dell'avanbraccio sinistro, 'dove il predetto vi osservò una nera vescica vaccinale, del di cui umore si servì per vaccinare altri individui con felice successo. OSSERVAZIONE IV.

In una figlia del signor GIOBERT vaccinurata dal medesimo, oltre le vesciche vaccine insorte al luogo dell'innesto se ne mostrarono sette altre sopra varie parti del corpo, ed in particolare sopra la palpebra superiore dell'occhio sinistro, senza aver leso in verun modo la vista; ebbero tutte sette un corso regolare, e terminarono felicemente.

OSSERVAZIONE V.

Un individuo d'anni 14, affetto da più di sei anni da scroffole ulcerate, con gonfiezza delle ossa dell'avanbraccio, e da carie alle ossa del metacarpo, e falangi d'un dito d'una mano, cui erangli infruttuose riescite le unzioni mercuriali, venne, previa estirpazione del dito, e delle ossa cariose, e dopo ottenuta la cicatrice, vaccinurato con quattro punture; comparvero al quarto giorno due lividure sul braccio sinistro della larghezza d'una lenticchia, che cresciute, divennero veri tubercoli vaccinali contenenti un umore livido oscuro; il vaccinurato non sofferse nè febbre, nè altro sintoma considerevole, non si manifestò però verun tubercolo al braccio destro, e ciò (secondo il Cerusico FORNASERI) vuolsi ripetere da un emontorio esistente al medesimo braccio, da cui esciva una materia fetente, il

quale si cicatrizzò fra giorni 40 dopo la vaccina trovasi il medesimo in uno stato assai migliorato.

OSSERVAZIONE VI.

In due ragazzi del dottor medico collegiato VERNETTI, di debole costituzione, stati dal cerusico FORNASERI vaccinurati, la vaccina ebbe un corso non ordinario; in uno di questi le vescicole comparvero più tardi, ma ebbero però un esito felice. Non essendosi nell'altro manifestata l'efflorescenza vaccinale, si voleva rinnovare l'innesto, quando dietro l'avviso del Chirurgo predetto essendosi stabilito di attendere sino al termine di giorni quaranta per ciò eseguire; al trentesimo terzo giorno cominciò a presentarsi l'efflorescenza vaccinale con quattro tubercoli accompagnati da febbre, e da leggier inquietudine; tenne questa un corso regolare, e terminò felicemente.

OSSERVAZIONE VII.

Il signor FORNASERI rapportò un'osservazione del dottor GRIFFA, dalla quale risulta, che dopo la vaccina scomparve un erpete crostale.

OSSERVAZIONE VIII.

Ne rapportò pure un'altra del suo collaboratore, il dottor medico AUDÉ, dalla quale risulta, che in certi casi la vaccina passando da un individuo all'altro non perde, ma bensì acquista forza.

FINE.

			-				nimimen to do a la d		
TABLEAU CHRONOLOGIQUE INDIQUANT LES PROGRÈS DE LA VACCINATION EN EUROPE.									
	1795.	1796.	1797.	1798.	1799.	1800.	1801.	1802.	1803.
BERKLEY en Glocester,	JENNER.								
LONDRES,				PEARSON.	Fond. de l'ins de la vaccine, 2 décembre.				
Paris,				Voyagé d'Aubert à Londres.		Comité de vaccine 19 octobre.	Contrépreuve solemnelle sur 102 indiv.		
Genève,			E a com		Odier.				
Zurig,					LAVATHER.				
VIENNE en Autriche,				1	CARENO.				
Erlang,					RUTTILINGEN, en novembre.				
Génes,		-11			1	Scasso, en avril.			
MILAN,			•			SACCO, en juin.			
Pavie,							SCARPA, en avril.		
NAPLES,							MARSCHAL, en mars.		
FLORENCE,							ZUCCAGNI.		
VENISE,						Moreschi, en décembre.			
Rome,			*				FLAJANI.		
TURIN et dans tout le Piémont,							BUNIVA, en novembre.		

This page has been intentionally left blank

Accession no 15785

Author Buniva, M.F. Discours historique sur ... la vaccina-Call no.tion ... 1804.

ACCINATION

TABLE **DES MATIERES CONTENUES** DANS CE CAHIER. Jiscouns historique d'ouverture des travaux du Comité central des promoteurs de la vaccination dans le CC Département du Pô, par le Président BUNIVA pag. I Résumé des objections qui ont été faites contre la vaccination, et leur résolution par J. ALFURNO . . 73 Estratto d'una memoria contenente otto osservazioni interessanti comunicate al Consiglio superiore, civile e militare di Sanità dal signor Fon-86 NASERI Tableau chronologique indiquant les progrès de la vaccination en Europe.